



République Algérienne Démocratique et Populaire  
Université Abou Bakr Belkaid– Tlemcen  
Faculté des Lettres et des Langues  
Département de Français

Mémoire de fin d'études

Pour l'obtention du diplôme de Master :

Langue : française

Spécialité : Sciences du langage

# Thème

**L'insécurité linguistique à l'oral chez les  
étudiants de première année licence de  
français**

**Réalisé par :**

- Miloudi Ahlem

**Sous la direction de:**

- BABAHAAMED Warda

Présenté le **28/09/2022** devant le jury composé de

- |                         |                   |
|-------------------------|-------------------|
| - Dr.Bneghabrite Toufik | Président du jury |
| - Dr. BABAHAAMED.Warda  | Rapporteur        |
| - Dr. Soussi            | Examineur         |

**Année universitaire: 2021-2022**

# Sommaire

**-Dédicace**

**-Remerciement**

**-Introduction**

**- Problématique**

**- Hypothèses**

**- Objectifs**

**- Annonce du plan**

**Chapitre I : Cadre théorique.**

- 1. Sécurité et insécurité linguistique.**
- 2. Les types d'insécurité linguistique.**
- 3. Les principaux facteurs qui favorisent l'insécurité linguistique.**
- 4. Les signes d'insécurité linguistique.**
- 5. Les conséquences de l'insécurité linguistique.**
- 6. La relation de norme avec l'insécurité linguistique.**

**Chapitre II : Cadre méthodologie et contextualisation du corpus.**

- 1. Le paysage linguistique algérien.**
- 2. La prise de parole chez les étudiants du FLE.**
- 3. Corpus et public d'enquête.**

**Chapitre III – Analyse et interprétation des données.**

- 1. Dépouillement du questionnaire.**
- 2. Interprétation des données.**

**-Conclusion**

**-Annexe**

**- Bibliographie**

**-Table des matières**

# *Dédicace*

A mes chers parents, pour leurs sacrifices, leur soutien et leurs prières tout au long de mes études.

A mon mari par ses mots apaisants, ses conseils inestimables et ses encouragements, tu as toujours su me pousser à croire et aller de l'avant.

Aujourd'hui aucun mot ne peut exprimer ma reconnaissance.

A mes deux enfants chéris ADAM et LIDYA Source de ma motivation et secret de ma joie.

A ma sœur unique pour son encouragement permanent, et son soutien moral,

A mes chers frères, pour leur appui et leur encouragement,

A toute ma famille pour leur soutien tout au long de mon parcours universitaire,

Que ce modeste travail, soit l'expression des vœux que vous n'avez cessé de formuler dans vos prières.

Que Dieu le Tout puissant vous comble de Sa grâce et de Sa protection.

Merci d'être toujours là pour moi.

***AHLEM***

# Remerciement

Je tiens tout d'abord à remercier Dieu le tout puissant et miséricordieux, qui m'a donné la force et la patience d'accomplir ce modeste travail.

En second lieu, je tiens à remercier mon encadreur Melle BABAHAMED WARDA, Pour son encadrement, ses conseils et son aide précieux et constant qu'elle m'a apporté tout au long de ce travail, ainsi que pour les remarques constructives qu'elle m'a donné lors de la rédaction de ce mémoire.

Mes vifs remerciements vont également aux membres de jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à ma recherche en acceptant d'examiner mon travail et de l'enrichir par leurs propositions.

J'adresse également mes plus sincère remerciement à tous les enseignants de département des lettres et langue Françaises, qui par leur enseignement, ont contribués à ma formation durant tout mon cursus universitaire.

Enfin, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

***MILOUDI AHLEM***

## Introduction

---

Le paysage linguistique algérien est caractérisé par la coexistence de plusieurs variétés langagières. Ce plurilinguisme s'est construit autour de trois sphères principales : la sphère arabophone (arabe classique, standard, moderne, dialecte) qui est la plus étendue par rapport au nombre de locuteurs et à l'espace qu'elle occupe ; la sphère berbérophone (tamazight, chaoui, mzabi, targui), minoritaire par rapport au nombre de locuteurs, et la sphère des langues étrangères (Français, espagnol, anglais) qui s'est construite à travers le passage sur son territoire de plusieurs civilisations. Toutefois, c'est le français qui a le plus perduré, d'abord pendant la période post-indépendance en devenant langue de l'administration, et ensuite après la politique d'arabisation en restant la langue d'enseignement supérieur des filières scientifiques.

Ayant conscience des difficultés linguistiques auxquelles sont confrontés les étudiants algériens en français langue étrangère (FLE), nous nous sommes particulièrement intéressée aux concepts de sécurité et d'insécurité linguistique. En effet, on parle de sécurité linguistique lorsque pour des diverses raisons sociales, le locuteur d'une langue ne se sent pas mis en cause dans sa façon de parler. A contrario, on parle d'insécurité linguistique lorsque le locuteur d'une langue a le sentiment que la variété de langue qu'il utilise ou la façon dont il parle n'est pas légitime en société.

Nous avons d'ailleurs constaté, que les étudiants en FLE rencontrent plusieurs obstacles pendant leur apprentissage du français, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Ces étudiants sont mal-à-l'aise à l'idée de prendre la parole en classe et interagir avec leur enseignant ou leurs camarades, de crainte d'être humiliés, ou sous prétexte de ne pas avoir un niveau académique suffisamment bon en langue française. Ce sentiment d'insécurité linguistique provoque des échecs de communication et a un impact sur l'apprentissage de la langue française.

## **Problématique :**

Au regard de ce qui précède, nous allons essayer d'apporter de la lumière à ce phénomène d'insécurité linguistique, et déterminer les allures et comportements chez les étudiants de 1<sup>ère</sup> année français, en tentant de définir les notions de sécurité et d'insécurité linguistique. Nous prenons comme point de départ le questionnement suivant :

- Qu'est ce qui empêche beaucoup d'étudiants de prendre la parole pendant les séances d'oral ?
- Est-ce que le manque de pratique de l'oral en dehors de la classe pourrait en être la cause ?
- L'insécurité linguistique constitue-t-elle un obstacle dans le parcours d'apprentissage de ces étudiants et quelles sont en les causes ?

## **Hypothèses de recherche :**

Un sentiment d'absence de sécurité envahit les étudiants, en faisant l'effort de se servir de la langue française comme moyen de communication. Cette insécurité aurait plusieurs causes :

- Les pré requis déficients des étudiants.
- Les techniques d'enseignement ou de sollicitation des étudiants à prendre la parole seraient inefficaces.
- Le milieu familial n'encouragerait pas la pratique de la langue française.

## **Objectifs**

Le principal objectif de notre travail est d'examiner et d'identifier de près les principales raisons d'existence du sentiment d'insécurité linguistique, et dans la mesure du possible tenter de déterminer des fondements de sécurité linguistique. Pour cela nous avons choisi comme public d'enquête les étudiants de première année FLE du système LMD promotion (2021/2022) à l'université d'Abou Bakr Belkaid à Tlemcen. En se basant sur le principe descriptif de l'analyse de données récoltées à partir d'un questionnaire destiné aux étudiants de 1<sup>ère</sup> année FLE en cours d'oral, pour souligner le mécanisme de la prise de parole en classe.

## **Annonce du plan**

Notre travail est organisé selon trois chapitres. Le premier représente le cadre théorique, dans lequel nous faisons état des notions de sécurité et d'insécurité linguistique. Le second chapitre est dédié à la partie méthodologique et à la contextualisation du corpus, dans lequel nous décrivons le paysage linguistique algérien, le corpus, et le public d'enquête. Enfin le troisième chapitre est dédié à l'analyse et à l'interprétation des données. Dans ce chapitre nous procédons au dépouillement du questionnaire et à l'interprétation des données recueillies.

## **Chapitre 1 : Cadre théorique**

---

L'intitulé de notre premier chapitre qui est l'« insécurité linguistique », est l'objet d'étude d'un bon nombre de chercheurs venant de plusieurs sphères, et étant une récente notion, représentant la tête de pont pour l'exploration des perceptions des locuteurs sur leurs propres usages et ceux des autres. Nous allons mettre de la lumière sur cette notion en évoquant les fondements relatifs au phénomène de sécurité et d'insécurité linguistique. Pour commencer, nous allons suivre l'évolution théorique de cette notion depuis sa naissance, en soulignant les différentes définitions et typologies inspirant différents linguistes de plusieurs époques. En outre, nous dénombrerons les principaux facteurs de ce phénomène, par la suite nous évoquerons les différentes conséquences qui en résultent de ce dernier, et pour faciliter la compréhension de ce sujet et le rendre plus clair avant de passer à la partie pratique, nous allons présenter la relation entre norme et insécurité linguistique.

## **1. Sécurité et insécurité linguistique**

Pour mettre en exergue la dichotomie sécurité/insécurité linguistique, nous nous sommes basée sur différentes synthèses illustrées par un certain nombre de chercheurs au fil des années :

### **1.1.Sécurité linguistique**

Cette situation se traduit par le fait qu'un locuteur ait un sentiment de sécurité, par rapport à ses productions langagières, étant donné qu'il fait usage de la langue, utilisée par une haute classe sociale en comparaison à une autre, et dont l'utilisation est considérée comme légitime et en adéquation avec la norme.

La sécurité linguistique d'après Louis-Jean Calvet, est la situation dans laquelle le locuteur est certain de sa manière de parler, car au bénéfice du doute la norme qu'il emploie est la norme légitime dans la société, est cela apparaît clairement dans sa définition comme suite : « *on parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'il considèrent leur norme comme la norme* » ( Calvet,1993, p.50 )

Cependant, il est possible qu'un locuteur s'exprime mal, en exploitant d'une mauvaise manière les règles de la langue de communication, et malgré cela il se sente en parfaite sécurité, cela revient à sa méconnaissance des conditions d'utilisation de cette dernière, et son inconscience des déficiences qui l'éloignent des règles correctes.

## 1.2. Insécurité linguistique

En étant un objet fondamental de plusieurs recherches, l'insécurité linguistique demeure débat dans différentes occasions par nombre dénombrable de linguistes.

Ces derniers l'ont analysée de différentes manières selon le propre champ de recherche de chacun, sa discipline (sociolinguistique, linguistique, psycholinguistique, psychologique, ethno-linguistiques), et son investigation. Dans ce qui suit nous allons aborder les différentes définitions évoquées.

Le concept de l'insécurité linguistique remonte plus précisément aux années soixante, aux travaux de William Labov, et plus particulièrement dans son ouvrage «sociolinguistique» (1966), portant sur les variétés linguistiques et leur stratification sociale, en faisant étude sur les changements linguistiques en cours dans la ville de New York (à partir du phonème /r/ ).

D'après William Labov :

W.Labov a remarqué les marges d'écarts à travers l'auto-évaluation des locuteurs « ce qu'ils pensaient prononcer », et leurs efficacités effectives. Ces écarts lui ont agréé la possibilité de déterminer une insécurité linguistique. D'où la naissance de ce concept qu'il définit comme « *le nombre d'items pour lesquels un locuteur distingue entre sa propre prononciation et la prononciation correcte* ». ( Labov,W 1966, p.186 ).

La notion est donc bâti par la relation entre un aperçu de normativité c'est-à-dire l'usage correct selon le locuteur et une autoévaluation c'est-à-dire l'usage personnel selon le locuteur.

Donc pour W. Labov, la détermination de l'insécurité linguistique se résume qu'à l'indice qui offre la possibilité d'apercevoir la provenance du groupe social moteur dans l'évolution linguistique. Ainsi comme synthèse extraite divers avis des chercheurs, nous définissons l'insécurité linguistique comme étant : l'hypothèse où le locuteur discrédite ses propres procédés linguistiques, en mettant en tête qu'il existe un autre prototype plus prestigieux qu'il ne pratique pas, mais qui tâche à tout prix d'acquérir.

D'après Pierre Bourdieu :

Quelques années plus tard, et avec des conclusions équivalentes à celles de W.Labov, qu'arrive Pierre en 1982, en incluant un nouveau concept de « *marché linguistique* ». En outre, il fait comprendre que ce phénomène d'insécurité linguistique n'est rien d'autre que le dénouement du marché linguistique. Et on peut compter dans ce marché l'existence des locuteurs de deux classes distinctes, ceux d'une classe dominante d'une part, maîtrisant la

langue légitime, et ceux d'une classe dominée d'une autre part, en restant dans un état déterminé d'insécurité linguistique, en faisant en sorte d'imiter le modèle linguistique utilisé par la classe dominante, ce qui signifie que les classe dominées sont dépourvues de capital économique et culturel, et restent dans cette situation de domination par leur propre volonté, car elles refusent d'admettre la légitimité dédiée aux productions linguistiques des dominants . (Bourdieu, 1982, P35)

Clarifie qu'il est question de :

[...] scrupuleuses ou persistantes corrections, auxquelles les dominés, avec un acharnement affligé vers la correction, soumettent, délibérément ou indélibérément, les caractéristiques stigmatisés de leur élocution, de leur syntaxe, ainsi que leur lexique (incluant tous les ormes d'euphémisme) ; ou dans la confusion qui leur fait « *perdre tous leurs moyens* », et les amène à une incapacités de « *trouver leurs mots* », de la même manière comme ci, ils étaient instantanément désappropriés de leur propre langue .( Guenier, 1978, p203)

Sans pour autant accentuer son opinion sur la notion d'insécurité linguistique, P. favorise dans sa réflexion, le rapport sociale dominant/ dominé permettant de mettre en évidence les variétés liées à la langue et les locuteurs qui les adoptent. Bien que P. n'adopte pas l'expression d'insécurité linguistique dans ses œuvres comme son prédécesseur W. Labov, il évoque néanmoins la pensée que la dépendance symbolique s'interprète dans le domaine de la prononciation, ainsi qu'en syntaxique ou en lexique. De ce fait selon lui, l'insécurité linguistique peut être présente au niveau lexical et syntaxique, tant dit que W. Labov ne prend pas en considération l'aspect phonologique. Mise à part cela les deux linguistes se rallient sur le point que la provenance de cette notion repose sur les jugements d'envergures des locuteurs de la classe inférieure autour de leurs productions linguistiques, qu'ils estiment comme non conformes aux normes assignées par la classe supérieure.

D'après Nicole Guenier :

En 1978, Nicole Guenier et al. Attestent que l'insécurité linguistique « *À une corrélation entre le haut degré de conscience d'y conformer son usage, mais (aussi). À haut degré d'indifférence par rapport à la norme* » (Guenier, 1978, p203)

D'après Moreau :

Par la suite en l'année 1989, Moreau Francard, fait entrer une autre définition de l'insécurité linguistique comme suite :

« *La manifestation d'une quête de légitimité linguistique, vécue par un groupe social dominé, qui a une perception aiguisée tout à la fois des formes linguistiques qui attestent sa minorisation et des formes linguistiques à acquérir pour progresser dans la hiérarchie sociale* » (Moreau , 1997, p170)

Moreau déduit d'après ses travaux, que l'insécurité linguistique dépend du degré de la connaissance des locuteurs à la norme linguistique approuvée dans sa communauté, En outre, les locuteurs mesurent la distance entre la norme dont ils ont succédé et celle dominant le marché linguistique, en cas de situation d'insécurité linguistique.

Par contre, l'attitude de sécurité linguistique, désigne les locuteurs qui évaluent que leurs pragmatiques linguistiques convient avec les pragmatiques légitimes, soit en raison de leur possession de la légitimité, ou bien parce qu'ils n'ont pas conscience de leur éloignement de cette légitimité. (Moreau ,1997 p. 170)

D'après Louis-Jean Calvet :

Selon Louis-Jean Calvet, il existe insécurité linguistique, quand les traducteurs doutent que leur technique d'interpréter (parler) ou bien de traduire (écrire) n'est pas des plus favorables, et n'est pas en adéquation avec le modèle prestigieux, qu'ils souhaiteraient appliquer constamment. Et il explique les deux notions de sécurité /insécurité linguistique comme suit :

« On parle d'insécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leurs façons de parler, lorsqu'ils sont considèrent leur norme comme la norme. A l'inverse, il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas». (Calvet,2009, p47).

Dans le cas où le locuteur se retrouve au sein d'une communauté linguistique dont il ne contrôle pas leur pratique langagière, la sensation d'insécurité linguistique se manifeste chez lui par une volonté accentuée de correction visant un usage jugé prestigieux

D'après Aude Guenier :

Aude Guenier, propose la définition suivante pour le concept d'insécurité linguistique :

« Le sentiment de (risquer de) ne pas être (perçu comme) originaire et / ou membre légitime de la communauté linguistique au sein de laquelle sont élaborées, véhiculées, et

partagées, les normes requises dans la situation dans laquelle se trouve le locuteur, et par rapport auxquelles, dans cette situation, sont évalués les usages.» ( Guenier , 2002 , P7 )

Selon lui, cette notion d'insécurité qui occupe l'intérêt d'un nombre important de chercheurs, se traduit par l'incapacité d'un locuteur à adapter son discours à la norme de la langue de référence.

Dans une seconde définition de ce linguiste, il détermine que l'insécurité linguistique est due à des orientations réciproques. Cela s'exprime par le fait qu'un locuteur maîtrisant une variation X de la langue source, ou pourrait même au sein d'un milieu dominé par une variation Y de même langue, ne pas s'estimer à son aise, si ce locuteur pratique à peine ou pas du tout cette autre variation Y. (Guenier , 2002 , P30).

Guenier décrit que la sécurité/insécurité linguistique dépend de l'habilité du locuteur à basculer d'une étendue sociolinguistique à une autre, d'une manière plus claire et précise d'une structure de norme à une autre . (Guenier, 2002 , P33).

Par le biais de ces points de vue, nous constatons ainsi que l'insécurité linguistique est un phénomène planétaire, aperçu pareillement qu'une abstinence d'assurance lorsqu'un locuteur est incapable de se prononcer ou à communiquer dans une langue étrangère, disjointe de sa langue d'appartenance. Dans ce cas, il est dans l'obligation de se soumettre à une norme adéquate à un idyllique esthétique ou socioculturel. D'une autre manière c'est ce lien qu'éprouve un locuteur entre ses capacités langagières et la norme sociale avérée renommée et prestigieuse. De ce fait, on parle d'insécurité, lorsqu'un locuteur remarque une inadéquation à la norme convenue en comparaison avec sa propre prononciation.

Ces deux notions de sécurité/insécurité linguistique sont donc inter-associées et leurs taux s'évaluent avec l'aide de certains tests comme ceux menés par William Labov (1972). Si la sécurité linguistique s'énonce comme l'application d'une norme remarquable, incontestée considérablement par sa singularité et son caractère extrêmement codifié, on peut s'interroger si l'insécurité linguistique se manifeste comme une et unique ou bien si elle est diverse et peut être systématisée en différents types, que nous allons élucider dans ce qui suit.

## **2. Les types d'insécurité linguistique**

L'insécurité linguistique est un phénomène ambiguë, c'est la raison pour laquelle de nombreux sociolinguistes ont fait des recherches autour de cette problématique, de là ils ont

élaboré un agencement de différentes typologies selon des bornes propres, parmi elles nous avons choisi les suivantes :

## **2.1. La typologie proposée par Aude Guenier**

« Le sentiment d'insécurité linguistique apparaît comme lié à la perception, par un (groupe de locuteur(s), de l'illégitimité de son discours en regard des modèles normatifs l'une desquels, dans cette situation, sont évalués les usages ; et partant, à la peur que ce discours, ne le délégitime à son tour, ne le discrédite, ne le prive de l'identité, à laquelle il aspire, de membre de la communauté qui véhicule ce modèle normatif. » ( Guenier , 2002, p. 9 )

L'approche proposée par Aude Guenier étudie le concept d'insécurité linguistique d'un aspect psychologique. En effet le sociolinguiste qualifie quatre types d'insécurité linguistique à savoir : l'insécurité linguistique identitaire, normative, communicative et situationnelle, que nous allons élargir un à un :

### **2.1.1. Insécurité linguistique identitaire :**

Ce cas se produit lorsqu'un locuteur ne se s'estime pas agréer d'appliquer une telle forme linguistique, « *Qui naît de la perception par le locuteur, de sa propre illégitimité entant que membre socialement admis par le locuteur dans une (micro-communauté linguistique donnée et par conséquent entant que locuteur de la variété qui y correspond.* »(Desbrais.T.2013). L'influence de l'insécurité linguistique sur l'expérience d'étudiantes de milieux francophones minoritaires canadiens inscrites aux études supérieures .Canada: [Thèse de doctorat université Ottawa.]

En d'autres termes le locuteur, se juge extérieur d'un groupe socio-identitaire qui pratique une telle langue, ceci dit, le droit d'appartenance à ce groupe est enlevé au locuteur, donc il n'a pas l'identité qui lui permet de se servir de cette langue.

### **2.1.2. Insécurité linguistique normative :**

C'est l'état dans lequel le locuteur évalue son usage comme non conforme à la norme linguistique, autrement dit, ce type correspond à l'influence normative sur l'usage linguistique des locuteurs. De là, on peut dire que ce fait est lié fortement à l'idée de l'illégitimité des utilisations en fonction de la norme linguistique de référence.

### **2.1.3. Insécurité linguistique communautaire**

C'est le cas des locuteurs faisant partie d'une communauté et considèrent son accomplissement linguistique comme illégitime, à cause de sa menace de disparition ou le fait d'être assimilée par d'autres communautés.

« (...) l'insécurité pour la langue coïncide avec une insécurité linguistique de type communautaire, dans la mesure où elle est ici moins liée à un sentiment de responsabilité face au groupe, un désir de faire en sorte qu'il perdure, qu'il progresse, se maintienne ou se définisse, qu'à une inquiétude pour soi-même, et vis-à-vis du sentiment de perdre encore davantage ces normes exogènes, extérieures à soi, jamais totalement accessibles. »  
( Guenier ,1999, P 747 )

#### **2.1.4. Insécurité linguistique situationnelle**

C'est la situation où le locuteur emploie une forme linguistique dans un cas où il doit pratiquer une autre selon les exigences sociales, ceci dit, dans ce genre de cas, l'insécurité linguistique est conséquence de l'utilisation d'une diversité dans une situation où on édicte une autre.

### **2.2. La typologie proposée par Jean Calvet**

Louis-Jean Calvet suggère aussi un modèle de trois types d'insécurité linguistique, représentant selon lui selon la situation où le locuteur peut éprouver une réelle sensation d'insécurité linguistique, et ces types se présentent comme suite :

#### **2.2.1. Insécurité formelle**

C'est la situation dans laquelle le locuteur croit qu'il manipule un usage linguistique illégitime, c'est-à-dire lors de son jugement envers sa propre utilisation langagière, en tenant compte du fait qu'elle est inappropriée aux règles légitimes, ou du moins à sa propre appréhension de la norme.

#### **2.2.2. Insécurité identitaire**

Cette situation traduit le fait qu'un locuteur pratique une variété, non-conforme avec celle de la communauté linguistique à laquelle il appartient ou celle qui souhaite rejoindre.

#### **2.2.3. Insécurité statutaire**

C'est quand la langue ou variété pratiquée par le locuteur est aperçue comme étant totalement illégale ou ne possède pas de statut officiel, c'est-à-dire, il considère le modèle linguistique qu'il pratique comme étant statutairement stigmatisé et amplement éloigné de la

norme, c'est pour cela qu'il se trouve dans l'obligation d'employer une langue distincte de sa langue maternelle.

### **2.3. La typologie proposée par Didier de Robillard**

D'après Didier de Robillard, l'insécurité linguistique est fractionnée en deux types fondamentaux qui sont : l'insécurité directe et informée et l'insécurité indirecte et aveugle.

#### **2.3.1. Insécurité directe et informée :**

Ce genre d'insécurité apparaît quand le locuteur suppose que sa maîtrise de la langue qu'il parle n'est pas convenable et n'est pas homogène avec la norme, d'autant plus, que le locuteur fait l'expertise de son émission langagière

#### **2.3.2. Insécurité indirecte et aveugle :**

Lorsque le locuteur s'appuie sur les jugements de l'interlocuteur pour estimer sa production et ne prend pas en considération son autoévaluation parce qu'il est convaincu de l'expertise et de la qualification de son interlocuteur, c'est ce qu'on nomme insécurité indirecte et aveugle.

### **2.4. La typologie proposée par Moreau**

L'insécurité linguistique se focalise selon les déductions de Moreau (1996), sur la différenciation entre l'insécurité linguistique dite (présente dans les discours épi linguistiques cela signifie vue à travers les conversations et les reproductions des locuteurs), ainsi que l'insécurité linguistique qui est présente au niveau de l'emploi langagier (qui veut dire à travers les utilisations langagières) telles que : 'hypercorrection, l'auto correction...etc. (Moreau ,1996)

## **3. Les principaux facteurs qui favorisent l'insécurité linguistique**

L'insécurité linguistique peut être constatée quand le locuteur dévalue les productions linguistiques de sa communauté, il peut avoir un jugement fautif de son utilisation appropriée, ou bien de se corriger soi-même en continuité. Sous ce rapport, nous ne pouvons pas aborder ce phénomène, sans avoir illustré ses causes et ses conséquences, qui peuvent influencer droitement sur l'attitude langagier des locuteurs. Et nous les abordons de façon détaillée comme suite :

- le comportement langagier des locuteurs peut être influencé par un facteur dont le rôle reste non méprisable, qui est le facteur familial.
- la langue française n'a jamais occupé le statut de langue maternelle, ni de langue de socialisation pour les locuteurs algériens, notamment, toutes les difficultés auxquelles est confronté un apprenant de cette langue lors de son cursus d'apprentissage, d'où le ressenti d'insécurité chez eux.
- Le facteur social peut également influencer directement sur les producteurs linguistiques, dans le cas où la communauté linguistique inflige des règles langagières et des références, qui encadrent la pratique d'une langue normée par les locuteurs. C'est parmi les raisons qui les engendrent à constater que leurs pratiques langagières comme non adéquates aux normes sociales.
- Le facteur des représentations strictement négatives, à propos de l'usage linguistique relatif aux locuteurs. Ce phénomène peut amener à l'altération de comportements langagiers surtout devant des personnes étrangères. Les locuteurs dans une telle situation analyse la différence entre leurs productions et celles nommées comme légitimes par la classe sociale, de ce fait, ils sont donc confrontés à des difficultés de communication et de conversations entre les locuteurs de cultures diverses.
- Le facteur psychologique a un rôle fondamental, influençant sur les productions linguistiques, autrement dit, les locuteurs, qui ressentent une timidité, un trac, ou bien un manque de confiance en soi, lors de situations de conversations différentes sont les plus confrontés à l'insécurité linguistique.
- Le facteur didactique définit également la vertu des modèles linguistiques générées par les locuteurs, par ailleurs, la qualité d'apprentissage en langue dont ont bénéficié les locuteurs au long de leur éducation ne couvre pas leurs besoins de la communication.
- Reste encore un facteur très important, dit didactique qui est en relation avec l'absence des supports didactiques et des moyens pédagogiques authentiques, avantagant un apprentissage efficace et puissant des langues étrangères, d'où l'apparition des difficultés de communications correctes en langue étrangère.

#### **4. Les signes d'insécurité linguistique**

Ce phénomène linguistique se succède par l'avènement d'autres phénomènes vécus par les locuteurs d'une langue donnée. Ces derniers sont considérables et altérable d'un locuteur à un autre.

#### 4.1. L'hypercorrection

Vouloir parfaire sa manière de communication cause une pression sociale, de ce fait énormément de locuteurs sont victimes de l'hypercorrection. Cette dernière est un modèle linguistique élaboré de manière inexacte c'est-à-dire de façon erronée, pour avoir substitué à un attitude qu'on croit incorrecte ou alterné à un état supposé à tort correcte.

En effet, dans le but de vouloir fasciner une personne ou mettre en avant ses compétences de la langue, le locuteur se retrouve piégé par l'hypercorrection sans s'y attendre.

Pour démontrer ce cas, W.Labov, indique :

*« Une hypersensibilité à des traits linguistiques qu'ils emploient mais qu'ils savent stigmatisés, des réactions fortement négatives envers certains des usages linguistiques dont ils ont hérité, une perception erronée de leurs propres productions » ( Labov,1976, p.200 )*

En accordant, droitement, la provenance de l'insécurité linguistique au désir qu'a la bourgeoisie, classe moyenne, de se rapprocher des groupes sociaux dominants. Cette tentative d'origine sociale passe par le désir d'agrèer les pratiques linguistiques des groupes dominants, d'où un acharnement perspicace de correction allant jusqu'à l'hypercorrection.

Pierre propose une définition à cette notion de l'hypercorrection de la façon suivante :

«L'hypercorrection petite bourgeoise qui trouve ses modèles et ses instruments de correction auprès des arbitres les plus consacrés de l'usage légitime, académiciens, grammairiens, professeurs, se définit dans la relation subjective et objective à la "vulgarité" populaire et à la "distinction" bourgeoise » (Bourdieu, 1982,Paris )

A trop vouloir s'acharner avec l'idéalisme de la maîtrise correcte du parler, un nombre considérable de locuteurs sont victimes de l'hypercorrection d'après Henri Boyer celle-ci :

«est donc bel et bien la manifestation tangible et le symptôme évident d'une attitude d'insécurité linguistique dont sait qu'elle habite les usages de la communauté linguistique en situation d'handicap socioculturel , possédant un capital langagier déficient mais cependant plus ou moins obsédés par l'usage légitime de la langue et l'utilisation de ses formes de prestige ( par exemple le subjonctif...) ( Boyer H, 2001 , p40 )

De là, on peut dire que l'hypercorrection est la substitution d'une articulation d'un usage grammatical ou d'une forme que le locuteur suppose être correcte dans une concordance incorrecte, cependant, on peut dire qu'un locuteur fait de l'hypercorrection pour épater autrui ou démontrer ses capacités linguistiques.

Quand il y'a une absence d'harmonie entre la classe et le style adopté, il en résulte certainement forcément « tentions ». Cette dernière met le locuteur dans une situation d'insécurité linguistique qui se succède par des erreurs et incorrections langagières d'où le contrôle, la relecture, l'examen, la correction etc...

Selon Moreau traditionnellement, le concept d'hypercorrection désigne : « *le processus par lequel certains locuteurs lettrés créent, à rebours de l'évolution attendue, des formes linguistiques qu'ils considèrent comme plus conformes à un modèle intériorisé* ». (Moreau, 1997, p.158)

Ce concept met à profit par les sociolinguistes et définis, d'après Moreau, comme étant « *une propension de certains locuteurs à produire des formes qu'ils veulent conformes à un usage socialement légitime, mais qui en réalité s'en écarte* » (Moreau, 1997, P 176)

L'hypercorrection est donc, la démonstration palpable et le présage incontestable d'une forme d'insécurité linguistique.

#### **4.2. L'alternance codique (code-switching)**

L'alternance de code linguistique, ou code switching, terme inventé par E.Haugen dès 1956, est une transition d'au minimum deux codes linguistiques (langues, dialectes, ou registres linguistiques) attribués d'un vécu social qui nous l'inflige, de plus à une pauvreté du vocabulaire qui s'ajoute à des problèmes psychiques.

L'alternance peut se produire à différents moments lors d'un discours, parfois même au milieu d'une phrase, et le plus souvent là où les deux syntaxes sont ajustées. Ex : [inas j prépare lgato] (dis-lui que je prépare des gâteaux).

L'alternance codique est défini, selon Gumperz J.J, (cité par Ndiassé Thiam) « *la juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passage où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents* »

( Gumperz, sociolinguistique interactionnelle, 1989).

Et d'après Ndiassé Thiam comme suite : « *pour qu'il ait alternance codique, il faut que les deux codes soient utilisés dans le même contexte* » ( Gumperz, sociolinguistique interactionnelle, 1989).

### 4.3. L'échec de prendre la parole

Lorsque deux personnes communiquent, il y'a une certaine méfiance, hésitation, et peur qui se montre chez les locuteurs, car ces derniers sont face à une langue qu'ils ne maîtrisent pas bien, et qui leur échappe. Cette langue amène dans la majorité des cas à l'échec de la prise de la parole

Une absence de la maîtrise linguistique (vocabulaire) et des connaissances culturelles, font certainement aboutir à une telle situation.

parle de cette situation lorsque l'utilisateur d'une langue n'est pas apte à prononcer un énoncé, ce dernier est « voué à l'échec ». (Bourdieu, 1982, P.38)

## 5. Les conséquences de l'insécurité linguistique

Plusieurs chercheurs témoignent, que le phénomène d'insécurité linguistique peut avoir d'innombrables conséquences, qui déterminent les productions linguistiques du locuteur, et touchent péniblement leurs conduites langagières. Il convient de mentionner les suivantes :

- Parfois la prise de parole peut être difficile chez le locuteur, il bafouille, il hésite, et se méfie de ses propres managements linguistiques, qu'il croit inférieurs aux normes.
- Le locuteur a souvent une moins bonne appréhension des formes linguistiques, il tente en pertinence de s'auto corriger, pour le but d'atteindre une forme linguistique adéquate aux règles linguistiques légitimes.
- La différence qui peut y avoir entre les langues pédagogiques enseignées aux instituts éducatifs et celles employées hors le cadre scolaire, est probablement la raison de provenance du phénomène de l'insécurité linguistique éprouvé par les apprenants des langues. Ces derniers ont des perceptions laudatives et médisantes à propos de leurs formes linguistiques.
- L'insécurité linguistique éprouvée par les apprenants, peut également engendrer leurs insuccès académiques. Cependant, certains étudiants se plaignent de l'anxiété et de la crainte quand ils sont confrontés à des situations, qui imposent l'usage de la langue étrangère. Cette situation peut affaiblir leur réussite éducative.
- Le sentiment que peut avoir un locuteur qui est la non maîtrise des règlements qui structurent la langue prise en considération, cela peut créer le phénomène d'hypercorrection chez ce locuteur.
- 

## 6. La relation de norme avec l'insécurité linguistique

Il est primordial d'aborder le concept de norme dans un travail étudiant « l'insécurité linguistique », parce qu'il est certain qu'il y a un lien constant qui joint l'insécurité linguistique au contrôle ou non de la norme dans une communauté donnée, cette dépendance a été traitée par divers chercheurs :

Henry Boyer a expliqué la norme comme : «*Un ensemble d'interdits, de prescriptions sur des façons de dire, quelque fois accompagnés de justifications de divers ordres*» (Boyer,1991).

Ce qui veut dire, un assortiment de règles différentes de base que le locuteur se retrouve dans l'obligation de réaliser pour améliorer sa maîtrise de la langue.

Dans le dictionnaire de la linguistique, George Mounin (1993) propose une définition de la norme comme suit : «*Moyenne des divers usages d'une langue à une époque donnée, ou usage imposé comme le plus correct ou le plus prestigieux par une partie de la société (le "bon usage")*» (George ,1993)

A partir de cette définition, nous pouvons dire qu'il figure, auprès de tous les locuteurs, un genre de norme évident qui les fait conclure que telle forme est à écarter, telle autre forme à apprécier et c'est ce qu'on nomme le « bon usage ».

De plus, dans le dictionnaire de la linguistique, Jean Dubois et d'autres déterminent trois définitions de la norme parmi lesquelles :

«On appelle norme un système d'instruction définissant ce qui doit être choisi parmi les usages d'une langue donnée si l'on veut se conformer à un certain idéal, esthétique ou socioculturel. La norme qui implique l'existence d'usages prohibés, fournit son objet à la grammaire normative ou grammaire au sens courant du terme » (Dubois, 2002).

On conclut de cette définition, que la norme est une structure d'élaboration de meilleur choix d'utilisation d'une langue visée qu'elle doit être appropriée avec l'évidence. Le but de la norme est condensé sur la grammaire normative ou la grammaire à la signification rapprochée du concept.

### **6.1. La grammaire normative :**

L'objet principal de cette grammaire est les conditions du parler « correct ». Il est donc, obligatoire, de maîtriser les principaux points d'appui de la grammaire dans le but de s'exprimer d'une manière correcte, que ça soit dans l'oral ou bien qu'à l'écrit. Ce type de grammaire ne se base pas sur la description de la manière dont les gens parlent mais plutôt à forcer le respect d'une langue à partir de règles catégoriques. La sensation d'insécurité linguistique est droitement

en relation avec le non maîtrise de la norme. Plus le locuteur s'éloigne de la norme, plus il est en insécurité, et plus il s'en approche, il est de plus en plus protégé de cette insécurité.

Le concept d'insécurité linguistique se détermine, selon nous, par rapport à la norme, ainsi, que le lien entre l'insécurité linguistique et la norme qu'est voyante au moment où un locuteur ou un ensemble social distinct a conscience de la façon dont il se doit de parler une langue, mais par la même occasion la sensation qu'il n'est pas compatible, on parle là d'insécurité au plan linguistique.

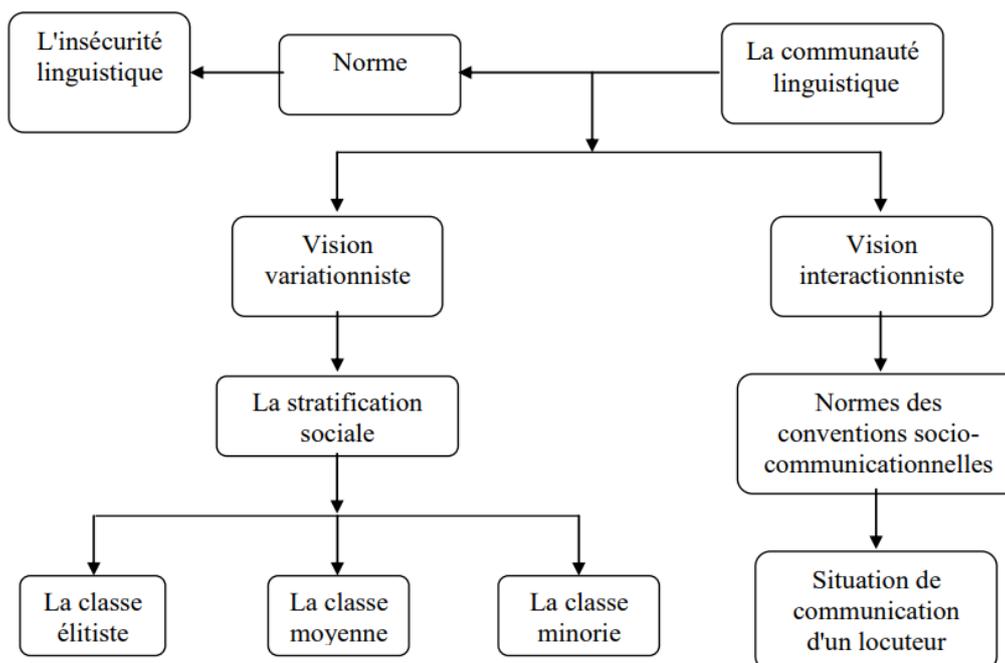
Dans notre situation la langue normée, c'est spécialement le français standard, qui d'après L. C. Prat cité par Gabriel Manessy, est « le français de l'école, « *celui qu'enseignent les instituteurs et les professeurs d'un bout à l'autre du monde francophone* », lui-même fondé sur la norme littéraire » ( Manessy, 1994 ).

« Les français devant la norme », (Genouvrier, 1978, p203)

Représente le premier ouvrage traitant la notion d'insécurité linguistique au sein de la sphère francophone. Cette étude reste proche de la démarche réalisée par Labov

Un grand nombre de francophones pensent que, les règles légitimes du français sont celles de la langue écrite. C'est la norme encouragée de facto dans l'enseignement académique, qui occupe une place fondamentale dans la diffusion du « bon français » : elle est employée dans les annales éducatives, et est exigée d'une manière non formelle dans les productions écrites des apprenants. Les règles dont on parle, c'est-à-dire cette norme est constatée quotidiennement, dans les médias, dans la bureaucratie, dans le commerce, etc. C'est également la norme étendue dans l'enseignement du FLE dans les autres pays, et dans les chroniques FLE, qu'ils soient appréhendés en France ou ailleurs. Ainsi c'est cette norme que l'apprenant FLE apprivoise en général en premier.

La norme diffère selon, l'histoire, la vie sociale, ou bien l'emplacement géographique, en possédant pas les mêmes aspects langagiers, ça existe que certains locuteurs, quand ils s'expriment, ont l'impression de s'éloigner de cette norme en prévenance de l'extérieur pour s'accoutumer avec un autre langage détenant pour indication ladite langue mais agrémenté d'appoints externes, probablement de provenance locales du pays concentré. De là il peut y avoir insécurité linguistique. Dans son mémoire N. Aissi, a fourni le schéma suivant qui abrège le lien entre les deux notions d'insécurité linguistique et de la norme :



**La relation normes avec l'insécurité linguistique**

## 6.2. Les types de normes

Dans le livre intitulé « sociolinguistique concepts de base » (1997) de Marie-Louise Moreau, cette dernière offre un modèle à cinq types de normes basés sur une schématisation dupliquée de la langue, qui est d'une part une pratique (vu par le locuteur ou autrui comme plus au moins prescrite, vérifiée, semblable) du discours et d'autre part un discours sur la pratique (une aptitude à produire dans des conditions caractéristiques des postures langagières, des discernements évaluatifs).

### 6.2.1. Normes de fonctionnement (objectives)

Elles choisissent les pratiques linguistiques sélectionnées par le biais des membres d'un groupe social. Ce sont les règles qui sous-tendent les attitudes linguistiques, séparément de toute activité métalinguistique ou épi linguistique. Moreau désigne qu'au niveau intérieur d'une communauté, quelques normes objectives réparties un espace d'application général. Par exemple tous les francophones placent l'auxiliaire devant le verbe.

### 6.2.2. Normes descriptives

Elles donnent un aperçu des normes objectives de façon claire. Elles ne doivent pas être considérées comme descriptives que dans le cas où elles se limitent à sauvegarder les actes remarquables, sans joindre de jugement de valeur à la définition, sans échelonner les normes

objectives rivales. Ainsi que pour les langues les plus décrites. Il compte de discerner que l'ensemble des normes descriptives ne représentent pas complètement toutes les normes objectives. Sa cadence est énormément plus restreinte, car les sollicitudes discernées sur les normes objectives des différents groupes ne sont pas identiques. D'un côté, quelques variations sont plus détaillées que d'autres et parce que à l'intérieur même des variations les plus analysées. D'une autre face, d'autres conformités se sont dissipées pour les examinateurs.

### **6.2.3. Normes prescriptives (sélectives)**

Egalement connus sous le nom des normes sélectives ou règles normatives. Elles soulignent une collection de normes objectives, comme étant l'exemplaire à regagner, comme étant « la » norme. Elles échelonnent de la sorte les normes objectives compétitrices, au surplus elles empruntent constamment les allures des normes descriptives lors d'une interlocution méta ou épi linguistique formelle. Les structures misent en évidence s'explicitent principalement par une périodicité d'emploi plus aigu au sein d'une classe sociale précise, assimilée de façon changeable en fonction des collectivités et des éventualités.

### **6.2.4. Normes évaluatives (subjectives)**

Elles concernent les attitudes et les perceptions linguistiques, elles entretiennent avec les normes prescriptives des relations compliquées. Elles joignent aux formes des mérites esthétiques émotionnelles ou morales. Selon le linguiste Moreau, lorsque la précellence est dédiée au capital symbolique, les configurations recommandées sont considérées admirables, gracieuses, etc., les critiques sont considérées comme dysphoniques (qui signifie troubles de la voix, souvent dû au dysfonctionnement des cordes vocales), acquittées, grossières. Au moment où la catégorie de la primauté est adhérente, les formes proposées sont décernées. Entre autres : les plus démonstratives, et plus émouvantes, autrui étant paresseuses et froides, etc. Les normes subjectives peuvent être sous-entendus ou claires, en ce cas final, elles forment fréquemment plusieurs clichés.

### **6.2.5. Normes fantasmées**

Elles insinuent néanmoins l'axiome de l'imaginaire linguistique (Houdebine, 1993, p31) Les adeptes de la communauté linguistique fondent un ensemble d'élaborations sur la langue et son activité sociale, qui ne révèlent quelquefois qu'un secteur inadmissible. Elles sont vraisemblablement exclusives ou collectives. D'après Moreau, parmi les secteurs essentiels des normes s'applique sur la façon avec laquelle les membres du groupement font naître ce qu'est la norme. Dans quelques communautés les parlants voient la norme comme étant une collection ambiguë et incompréhensive.

## **Chapitre II : Cadre méthodologique et contextualisation du corpus**

---

## 1- Le paysage linguistique en Algérie.

### a. Le plurilinguisme en Algérie

L'Algérie était un pays monolingue, mais de par sa construction, sa particularité géographique, et après quelques événements historiques, ont fait de lui un lieu bien disposé, et un espace ouvert à l'émergence de différentes langues et cultures.

L'Algérie a vécu plusieurs invasions étrangères, et influencé en profondeur, par de multiples cultures : (Phénicienne, Carthaginoise, Romaine, Byzantine, Arabe, Turque, et française) ( Cherrad , Benchefra , Derradji, 2002, p.11. )

Cette réalité se caractérise par la coexistence de plusieurs langues qui font que la situation sociolinguistique de l'Algérie peut être qualifiée de quadridimensionnelle, qui désigne l'existence d'une multiplicité de langues dans le même territoire La même dénomination a été donnée aux communautés linguistiques où se trouvent des membres qui utilisent différentes langues selon la situation de communication (Chachou 2015.)

Sachant que cette situation sociolinguistique est très complexe comme l'a constaté S. Abdelhamid: « *le problème qui se pose en Algérie ne se réduit pas à une situation de bilinguisme, mais peut être envisagé comme un phénomène de plurilinguisme* » ( Abdelhamid 2002, p.35)

Cette complexité du paysage linguistique en Algérie est due à sa géographie comme on l'a cité plus haut et à son histoire.

Plusieurs variétés de langues sont utilisées dans le territoire algérien, A côté de l'arabe dialectal qui est une variété dominante utilisée fondamentalement et majoritairement dans les pratiques journalières des locuteurs algériens, l'arabe classique pour l'usage de l'officialité, il faut noter également, le berbère « *tamazigh* » qui représente une référence et une source pour plusieurs variétés langagières utilisées dans différentes régions de l'Algérie, reconnue comme langue nationale depuis 2002, et qui va certainement contribuer à reconfigurer la place des usages linguistiques dans le pays, sans oublier l'usage de la langue française, le colonialisme français s'est imposé pendant cent trente-deux ans, il n'est pas à négliger que les conséquences furent de taille, notamment sur le plan linguistique où l'influence ne fut pas des moindres, l'Algérie reste marqué par cet héritage colonial et utilise la langue française pour l'enseignement scientifique, et la première langue étrangère apprise à l'école dès la 2eme année primaire, ainsi que les autres langues étrangères comme, L'anglais, l'espagnol etc., dans ce territoire large de la société algérienne.

Khaoula Taleb Ibrahimi affirme que :

« La présence des langues en Algérie, produit de son histoire et de sa géographie, est caractérisé par la coexistence de plusieurs variétés langagières : du berbère qui est la source aux différentes langues étrangères qui l'ont plus ou moins marquée en passant par la langue arabe, vecteur de l'islamisation et de l'arabisation de l'Afrique du Nord. Dynamique dans les pratiques et les conduites des locuteurs qui adaptent la diversité à leurs besoins expressifs. » ( Ibrahimi,2006 ).

Dans ce sens, il est préférable de décrire clairement et reflété la lumière sur la réalité sociolinguistique de chaque langue et variété telle qu'elle se présente au sein de cette société.

### **b. La politique d'arabisation**

Parmi les langues présentes dans le territoire algérien, il y a l'arabe littéraire. Cette langue jouit du statut de langue officielle ou « Langue nationale ». L'expansion de la langue arabe a donné naissance à plusieurs variétés linguistiques qui se différencient par leurs statuts, emploi et espaces géographiques. Nous pourrions donc à ce niveau déceler une situation de diglossie qui regrouperait comme variété haute l'arabe littéral (l'arabe classique et l'arabe standard dit moderne), et pour variété basse l'arabe dialectal ( les divers dialectes locaux).

#### **i. L'arabe littéral :**

Dans l'arabe littéral on peut distinguer d'une part par :

##### **- L'arabe classique, littéraire :**

Cette langue est le symbole de l'identité algérienne, elle est principalement réservée aux situations formelles comme dans l'enseignement, les administrations et dans toutes les institutions officielles de l'état algérien : « *Cette langue étant perçue et considérée comme composante essentielle de l'identité du peuple algérien est en quelque sorte le ciment de l'unité nationale* » ( Zaboote ,1989).

C'est la langue du coran et du hadith, que nous retrouvons aussi dans la littérature et de la civilisation arabo-musulmane : poèmes et textes anciens, ceci dit, elle reste une langue écrite rarement orale, elle n'est jamais utilisée comme moyen de communication dans la vie quotidienne du peuple algérien, son usage est exclusif aux écoles. S. Abdelhamid dit à ce propos.

« Les langues quotidiennement parlées au Maghreb ne sont pas écrites, mais exclusivement orales : elles sont des variétés régionales, soit arabes, soit berbères. Elles sont mises en opposition, principalement les parlers arabes, avec une langue essentiellement écrite, (ou

limitée oralement à des usages savants ou religieux), dite arabe classique ou littéraire. Cette opposition est universelle dans le monde arabe » (Grandguillaume , 1983, p.11).

Et d'autre part par :

### **- L'arabe standard, moderne :**

C'est la version modernisée de l'arabe classique et donc plus accessible, elle est utilisée dans l'enseignement, les médias, et les discours officiels. Et elle n'est pas utilisée dans le parler de la de la vie quotidienne des algériens dans n'importe quelle région.

*« Elle n'est la langue parlée de personne dans la réalité de la vie quotidienne (...) Derrière cette langue "nationale", il n'y a pas de « communauté nationale» dont elle serait la langue tout court, dont elle serait bien sûr la langue maternelle »* (Grandguillaume , 1983, p.11).

### **ii. L'arabe dialectal :**

Le statut de l'arabe dialectal une langue parlée et non écrite jamais abordée à l'école, est minoritaire est non valorisé par rapport à l'arabe classique, qui jouit d'un statut plus officiel et plus prestigieux, dévalorisé, par le pouvoir politique, *« Malgré l'importance numérique de ses locuteurs, et son utilisation dans les différentes formes d'expression culturelle (le théâtre et la chanson), l'arabe dialectal n'a subi aucun processus de codification ni de normalisation »* ( Chibane 2009, p.20 )

Son usage est exclusif à la vie familiale et environnemental, cependant elle constitue un véritable moyen de communication pour la plupart des locuteurs algériens, c'est la langue du quotidien, de leur première socialisation, utilisée dans des lieux publics où dans des situations informelles, d'où son autre appellation *« arabe populaire »*. Donc *«L'arabe dialectal est la langue maternelle de 72 % de la population algérienne. »* ( Leclerc.www. afrique / Algérie-1 demo.Htm». 26/01/2008.)

L'arabe dialectal compte plusieurs variétés qui retracent les quatre coins du pays Y. Derradji distingue quatre grandes variétés linguistiques de l'arabe algérien, on cite l'oranais qui domine dans la partie occidentale du pays *« Ouest de l'Algérie »*, géographiquement utilisé depuis la frontière algéro-marocaine jusqu'aux limites de ténès.

Tandis que pour la zone centrale de l'Algérie jusqu'à Bejaia, il indique que l'algérois est largement répandu, le Sidi Mouh (zdimouh) à Tizi-Ouzou, de plus un parler rural, se trouve à

l'est du pays, qui veut dire de Constantine à la frontière algéro-tunisienne, existent des parlers propres aux villes de Annaba et constantine.

Ainsi que des parlers spécifiques au sud de l'Algérie, ce que K. Taleb. Ibrahimi appelle « *l'aire saharienne* » ( Derradji P35 )

Cet arabe algérien ne se présente pas comme un système linguistique homogène, mais il connaît de multiples variétés linguistiques dont la diversité est masquée par une étiquette au singulier.

Et pour résumer la langue arabe selon, K. Taleb Ibrahimi :

*« Est la plus étendue par le nombre de locuteurs mais aussi par l'espace qu'elle occupe. En Algérie, mais aussi dans le monde arabe, elle aurait tendance à se structurer dans un continuum de registres (variétés langagières) qui s'échelonnent du registre le plus normé au moins normé. En premier lieu vient l'arabe fusa, puis l'arabe standard ou moderne, véritable langue d'intercommunication entre tous les pays arabophones, ensuite ce que nous appelons le « dialecte cultivé » ou l'arabe parlé par les personnes scolarisées, enfin le registre dont l'acquisition et l'usage sont les plus spontanés, ce que l'on nomme communément les dialectes ou parlers qui se distribuent dans tous les pays en variantes locales et régionales. »* (Ibrahimi2006).

### **C-La sphère berbérophone (tamazight) :**

« Berbère » ou « barbare » sont un groupe ethnique autochtone d'Afrique du Nord. Aussi connus dans l'Antiquité sous les noms de Libyens, et leur terre « Libye », connue aujourd'hui sous le nom de Libye antique. Leur terre s'étendait des Îles Canaries ( à l'ouest du Maroc actuel) à l'ouest de l'Égypte antique. les Romains ont maintenu l'usage du mot « Berbères » pour désigner tous ceux qui étaient étrangers à leur civilisation, le terme à subi certains changements au niveau phonétique pour arriver au mot « berbère » qui représente la population et le parler des habitants qui occupent le nord africain, notamment l'Algérie. Vu son acception péjorative, les berbères ont attribué le mot « amazigh » au « berbère » tiré de leur propre langue ; « amazigh » qui signifie «homme libre ».

*« Historiquement les Berbères ou imazighenes pluriel d'Amazigh qui signifie homme libre sont les populations qui occupaient le nord du continent africain de la Tripolitaine atlantique au moment des premières conquêtes phéniciennes et romaines de l'Afrique du Nord. »* -(Derradji, 2002.)

Pour Salem Chaker :

« Le berbère reste une langue essentiellement orale dont l'utilisation est limitée à des situations de communication se rapportant à la vie quotidienne. Dès lors que l'interaction

aborde des sujets scientifiques ( philosophique, politique, etc.), elle s'effectue généralement en français ou accessoirement en arabe littéral suivant la formation du bilingue ».

( Chaker ,1991, p08)

En Algérie, le berbère ou « Le tamazight » regroupe de nombreux dialectes différents d'une région à l'autre. Chaque communauté linguistique utilise une variété de Tamazight spécifique à elle, par exemple les régions berbérophones sont spécifique dans leur ensemble, par un paysage montagneux, représente pour ces locuteurs leurs racines, à l'attachement aux terres de leurs ancêtres, mais l'émigration de ces populations vers les centres urbains y a introduit des parlers berbères coexistant avec des parlers arabes.

Le berbère, ne possède pas un statut privilégié, bien qu'il représente un important instrument de communication pour les locuteurs berbérophones.

T. Zaboot affirme que : « *le berbère n'a jamais bénéficiée ni de mesure administratives ou politiques, ni de conditions matérielles pouvant favoriser son développement* » (Zaboot, 1989).

Cette langue est devenu langue nationale et officielle de l'Algérie au même titre que l'arabe, que dès l'année 2016, où cette dernière prend une place avantagée dans différents domaines tels que : l'enseignement, l'art et la culture.

Faute de recensement linguistique, à cause de non présence des données statistiques révélant l'exactitude du pourcentage des berbérophones en Algérie, de cela il s'avère difficile de déterminer le nombre exact sur l'ensemble d'utilisation de ces variantes en Algérie. Néanmoins, le linguiste, Salem Chaker nous renseigne sur la question :

« Sur l'ensemble de la population algérienne, les pourcentages de l'ordre de 25% à 30% de berbérophones, retenus pendant la période coloniale, sont rejetés comme nettement surévalués. En revanche, les 17.8% de berbérophones que donne le recensement algérien de 1966 sont en dessous de la réalité. En tout état de cause on peut admettre que l'ensemble des berbérophones doit représenter un pourcentage minimum de 20% de la population algérienne ».( Chaker 1991.p08 ).

Y. Derradji signale que la population berbérophone s'installe encore dans trois grandes régions de L'Algérie.

### - Le kabyle

Est une variété parlée au Nord algérien en région de la Kabylie comme Bejaïa, Tizi-Ouzou, Bouira. C'est la première variété appliquée par un nombre important de locuteurs.

## - La Variété chaoui

Le chaoui est en usage au sud est, dans le constantinois depuis les Aurès comme Batna, Khenchela et Oum el Bouaghi jusqu'aux contreforts de l'Atlas saharien.

## - Les variétés Targui « Les Hommes Bleus » et Mozabite

Ils s'étalent sur les régions du sud algérien « le Sahara » à travers les régions suivantes : Ghardaïa, Adrar, Hoggar.

La liste reste ouverte à d'autres variétés.

Mise à part ça, disant que la langue berbère est la seule langue qui a pu résister durant des décennies aux autres langues imposées des différentes colonisations que l'Algérie a connu, entre autre : les Grecs, les Romains, les Byzantins, les Vandales, les Arabes et les Français.

R. Ernest dit : « *Le kabyle personne n'en doute, il n'a été amené dans le pays ni par la conquête musulmane, ni par celle des Romains. Ce n'est ni un Vandale, ni un Carthaginois ; c'est le vieux Numide descendant des sujets de Massinissa, de Syphax et de Jugurtha.* » R.

Ernest, <http://fr.wikiquote.org/wiki/Kabyles>, (consulté le 1er juin 2015)

## D -La sphère des langues étrangères

### - Le Français

Suite aux différents événements historiques qu'a connu l'Algérie, la langue française reste première langue héritée du colon français pendant sa longue durée en Algérie (1830-1962), ce dernier a attribué à la langue française le statut de langue officielle du pays face au berbère et à l'arabe qui étaient considérés comme langues véhiculaires ce phénomène est nommé « Francisation » pour mettre à l'écart l'arabe la « Désarabisation » dans le but de faire disparaître toute un patrimoine culturel et effacer toute trace d'une langue qui représente l'identité arabo- musulmane pour les algériens et faire asseoir la langue et la culture française, et cela par différentes manières, en remplaçant des noms de localités et de villes par des toponymes français, ainsi qu'un vaste programme d'instruction sur les plans : social, politique, administratif et éducatif en formant les indigènes à l'Ecole Française.

« La langue française a été introduite par la colonisation. Si elle fut la langue des colons, les Algériens acculturés, de la minorité scolarisée, elle s'imposa surtout comme langue officielle, langue de l'administration et de la gestion du pays, dans la perspective d'une Algérie française. » ( Grandguillaume ,1998, p.65)

Après l'indépendance l'usage du français a perdu son statut de langue officielle pour occuper celui de première langue étrangère et a cessé de s'étendre, et cela en généralisant l'usage de l'arabe littéraire suite à des décisions prises par l'état Algérien dans différents secteurs en faisant appel à la coopération arabe étrangère et aux algériens instruits en langue arabe.

*« La politique d'arabisation s'inscrit dans la démarche de réappropriation de l'identité arabo-musulmane à laquelle les Algériens doivent, selon les autorités politiques de l'Algérie indépendante, s'identifier » ( Zénati, 2004 mis en ligne le 28/04/2008 )*

Bien que tous les efforts émis par le gouvernement Algérien pour déraciner la langue française, on peut témoigner que la langue française jouit d'une place intégrante dans la réalité sociolinguistique algérienne, elle est utilisée partout, à l'oral et à l'écrit, et est vivante que ce soit chez un francophone ou arabophone, car le parler des algériens comprend énormément de termes en français coexistant avec les langues maternelles, comme l'arabe algérien et toutes les variétés linguistiques de la langue berbère.

En outre l'usage de cette langue s'étale sur plusieurs sphères administratives, nous pouvons dire que les administrations algériennes ne cessent jusqu'au moment actuel de fonctionner en français, politiques et économiques, elle figure notamment dans les médias, la presse écrite d'ailleurs un grand nombre de journaux rédigent encore en langue française et la littérature car certains écrivains algériens utilisent cette langue dans leurs écrits, par ailleurs nous attestons que la langue française reste en position de force sur le marché linguistique algérien et elle aurait de l'avenir en Algérie.

Nous pouvons dire en rejoignant l'avis de Khaoula Taleb Ibrahimy que :

« Actuellement le français n'est pratiquement plus enseigné que comme une langue étrangère, au même titre que l'anglais, l'allemand ou l'espagnol. Dans l'enseignement supérieur, le français reste prépondérant dans les filières scientifiques et technologiques (...) la langue française reste prépondérante à l'usage dans la vie économique du pays, les secteurs économique et financier fonctionnant presque exclusivement en français. Elle occupe encore une place importante dans les mass médias écrits ; ce sont les quotidiens et périodiques algériens en langue française qui ont la plus large diffusion » ( Menad, 2016 )

Dans le système éducatif la langue française est intégrée comme matière dès la troisième année primaire pour que les enfants se familiarisent et prennent l'habitude de communiquer avec cette nouvelle langue dès un âge précoce. D'autant plus que l'enseignement supérieur en

Algérie est accordé en langue française spécialement dans la médecine, les filières scientifiques et techniques. Rabah Sebaa note que :

« La réalité empirique indique que la langue française occupe en Algérie une situation sans conteste, unique au monde. Sans être la langue officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste une langue de transmission du savoir, sans être la langue d'identité, elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux, l'imaginaire collectif. Il est de notoriété publique que l'essentiel du travail dans les structures d'administration et de gestion centrale ou locale, s'effectue en langue française. Il est tout aussi évident que les langues algériennes de l'usage, arabe ou berbère, sont plus réceptives et plus ouvertes à la langue française à cause de sa force de pénétration communicationnelle. »  
Sebaa, 2002 [www: http: // www. Inst.at/trans/ 13 Nr/ Sebaa](http://www.Inst.at/trans/13Nr/Sebaa)

Au vu de ce qui a été exploré on extrapole que l'usage illimité de la langue française dans des secteurs fondamentaux du développement social en exerçant leurs activités avec, fait en sorte que la langue française détient une véritable place non négligeable dans le paysage linguistique en Algérie et représente un véritable moyen de communication dans la vie quotidienne des Algériens accordant l'accès privilégié au savoir et à la culture universelle

Pour conclure, Le français détient, un incontournable pouvoir de résistance au sein de la société algérienne, ce qui lui a permis de préserver son autorité et son prestige, notamment dans le milieu intellectuel. Elle est désignée langue de la modernité et de l'ouverture d'esprit sur le monde.

#### - **L'anglais**

La langue anglaise a été introduite dans l'enseignement algérien en 1993, comme première langue étrangère à titre optionnel laissé aux parents pour permettre au système éducatif algérien d'entrer en rang face au reste du monde qui nomma cette langue d'un statut avantageux, sachant que la présence de l'anglais dans l'environnement linguistique, artistique, culturel et éducatif algérien était quasi inexistante. (Queffelec ,2002, p.37)

La langue anglaise prend le devant dans sa réputation de langue des sciences et de la technologie au niveau mondial et concurrença le français qui reste toujours langue du savoir et de la communication, occupant une place privilégiée au même ordre statuaire qu'au paravent au sein du paysage linguistique Algérien.

Au regard de cela, malgré la position non dérisoire de l'anglais en Algérie, la langue française demeure force de l'avenir de ce pays face à l'anglais.

## - L'espagnol

La conquête de la France pour l'Algérie a encouragé et organisé l'immigration en provenance de la métropole vers ce qui devait être une colonie de peuplement, pour les espagnoles il s'agissait d'une migration de proximité par rapport à l'Ouest Algérien, pour cela ils se sont concentraient dans l'ouest du territoire (Oran, Arzew, Tlemcen, Mers el-Kébir) **Av.**

En effet cette forte présence espagnole dans l'Oranais a influencé sur le parler d'arabe dialectal et a laissé des emprunts sur la vie quotidienne et sociolinguistique des habitants de l'Oranais Algérien.

Le développement de la langue espagnole s'accroît en Algérie surtout durant la décennie de l'Algérie française et les années qui suivent tout juste l'indépendance de l'Algérie, et cela est dû pour des raisons sociales et économiques : la position géographique des deux pays, les colons civils (paysans sans terre, artisans ruinés) sont venus chercher sur ce territoire les conditions de leur survie, mise à part quelques spéculateurs et investisseurs, ainsi que les fréquents déplacements vers l'Espagne pour effectuer principalement l'approvisionnement en produits alimentaires et manufacturés, tous ces facteurs ont favorisés la croissance de l'apprentissage de la langue espagnole en Algérie.

## 2- La prise de parole chez les étudiants du FLE

La parole possède une place indéniable et capitale dans l'existence humaine, puisqu'elle représente un réel outil d'échange entre les individus.

« *Savoir communiquer oralement et avec une certaine maîtrise est incontournable pour pouvoir se socialiser culturellement et s'intégrer professionnellement* » (Chailleur, 2018, p64)

L'enseignement du français langue étrangère s'appuie principalement sur les actions d'élocutions, ainsi déléguer la priorité à l'aptitude de communication. Certes les stratégies d'enseignement / apprentissage du FLE les plus récentes fondées sur l'abord communicatif, se rapportent à faire naître chez l'apprenant une compétence à pouvoir assurer une communication orale lors de distinctes situations de la vie. Par ailleurs, à l'opposer des techniques d'enseignement traditionnelles, qui favorisent les textes écrits, ces techniques récentes privilégient l'accroissement de l'oral pour les apprenants de FLE.

Lors de cet enseignement, les apprenants se retrouvent souvent dans des conditions, qui obligent une interdépendance orale en français, d'une autre manière, il est primordial qu'ils coopèrent efficacement avec ces interdépendances, en prenant habituellement la parole.

Donc, « *Apprendre une langue, c'est apprendre à se comporter de manière adéquate dans des situations de communication où l'apprenant aura quelque chance de se trouver en*

*utilisant les codes de la langue cible » <http://monampanzu.over-blog.com/article-enseignement-de-la-grammaire-enapproche-communicative-65388547.htm>,2021, 01 20)*

### **a- Les conditions essentielles pour la prise de parole**

Selon, Yves Roux, pour qu'il puisse y avoir une prise de parole infallible en classe, l'apprenant doit logiquement être apte à manipuler les cinq exigences nécessaires pour une prise de parole soignée.

Il considère que :« *nombreux sont les apprenants qui ne parlent pas en classe. Ces conditions préalables à un travail d'expression orale ne sont pas toujours cernées.*

*L'apprenant se sent-t-il, tout simplement avoir le droit de s'exprimer.»(Roux,2003,p36)*

- **Avoir quelque chose à dire ou à exprimer** : cette formalité a une relation catégorique avec l'engagement de l'apprenant, autrement dit, il doit être fasciné par le sujet évoqué. L'enseignant, tâche a suscité éveiller chez les apprenants un réel intérêt par des sujets véridiques, à la une et principalement en provenance journalière.

- **Savoir le dire ou l'exprimer** : l'apprenant possède le privilège d'employer la langue, suivants ces divers niveaux de communication :

- ✓ **La communication non-verbale** : ce niveau avantage toute typologie d'agissement non oral, par exemple : les mimiques, les gesticulations etc.
- ✓ **La communication non-linguistique** : ce niveau s'applique sur les sons, les interjections etc.
- ✓ **La communication non- construite** : l'apprenant dans cette condition précise, élabore des phrases incomplètes.
- ✓ **La communication non- normée** : ce type vise une communication qui ne respecte pas les principes du fonctionnement de la langue prise en considération.
- ✓ **La communication verbale, normée et construite** : ce niveau-là s'intéresse à la formulation de phrases approuvables, en fonction des normes du fonctionnement de la langue, qui assure le but à atteindre par l'enseignant.

- **Avoir le droit de le dire ou de l'exprimer** : d'après Pierre Yves-Roux, il faut se tourner vers les traditions de quelques communautés, qui n'admettent pas que leurs enfants parlent aux adultes, même si c'est dans le cadre éducatif.

- **Avoir envie de le dire ou de l'exprimer** : ceci a un lien direct avec la violence ainsi que la détermination de l'apprenant de s'exprimer spontanément en classe. La conduite de

l'enseignant serait d'orienter son apprenant, sans lui couper la parole en le réformant méthodiquement.

- **Avoir la chance de le dire ou de l'exprimer** : cette modalité a pour caractère principal de produire les conditions favorables à la prise de parole. L'enseignant incite l'interférence entre ses apprenants, suggère des activités contribuant à l'émission orale et prend en considération la durée d'expression attribuée à chaque élève.

### **b- Les raisons paralysant la prise de parole en classe de FLE**

Un certain nombre de chercheurs se sont concentrés sur les innombrables obstacles rencontrés par les apprenants de FLE, qui peuvent bloquer leur communication orale. Nous citons, alors les causes principales interrompant la prise de parole chez les apprenants de FLE. Ces facteurs peuvent être dénombrés de la façon suivante :

#### **i. Facteur didactique et pédagogique**

L'enseignant a un devoir irréfutable au sein d'une classe de FLE, concernant la décision du choix de tutelles captivantes et de moyens didactiques certains. Cependant l'enseignant doit opter pour, des démarches et modes à suivre les plus adaptés imaginables, avantagant « *les compétences communicatives et interactionnelles* » et ce fait, relativement aux nécessités déterminées auprès des apprenants. En conséquence, un enseignement fondé sur la technique question-réponse est considéré infructueux, il est préférable que l'enseignant prévoit de récentes méthodes d'enseignement, qui engagent un échange verbal impulsif et constant de la part des apprenants.

#### **ii. Facteur psychologique**

La psychologie de celui qui apprend agit sur sa façon de parler, ce qui peut causer problème de son abstinence de prendre la parole en classe, par phobie de jugements, d'être ridiculiser ou même par crainte de commettre une erreur. En outre, les deux principales raisons qui peuvent empêcher l'apprenant de communiquer oralement et par aises en classe sont la timidité et l'angoisse.

#### **iii. Facteur socioculturel et intellectuel**

On décrit la culture comme suite « *un ensemble de schèmes interprétatifs, des principes et de conventions qui guident les comportements des apprenants. Ces derniers se trouvent dominés par les considérations socioculturelles* ».Setli, 2011

( <https://www.marocagreg.com/forum/sujetraisons-paralysant-la-prise-de-parole-en-classe-de-fle-14130.htm> Consulté le 05 03, 2022 )

De cela, on peut dire que la culture sociale détient une attribution influant sur l'expression orale des apprenants de FLE. Citons par exemple l'apprenant algérien puisqu'il ne s'exprime pas en langue française de façon habituelle et régulière. C'est pour cela il trouve des difficultés à interagir en classe, parce qu'il se sent intimidé. Par ailleurs, du point de vue intellectuel, les apprenants de FLE approuvent le cas de ne pas avoir un bagage linguistique indispensable, pour instituer un échange verbal en classe. Et ça instaure un élément, qui empêche leur interdépendance et mène à une certaine inertie formelle.

### **3- Corpus et public d'enquête**

Pour mener à bien notre recherche, nous avons opté pour une enquête directive à l'aide d'un questionnaire. En fait l'enquête par questionnaire amène les enquêtés à se ranger sur une même et unique procédure préalablement établie par l'enquêteur pour donner ses réponses.

Notre objectif est de collecter un certain nombre d'informations qui nous permettront de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses de départ.

#### **a- Le public :**

Le public choisi est une classe de 22 étudiants de première année licence (LMD) FLE (Français langue étrangère), de l'université de Tlemcen, promotion (2020/2021), dont 04 jeunes hommes et 18 jeunes filles. Les étudiants sont âgés de 17 à 22 ans. Ils sont tous d'origine algérienne et originaire de la région de Tlemcen.

#### **b-Corpus :**

Notre questionnaire est constitué de 11 questions. 1 question ouverte, 10 questions fermées. Les questions sont axées sur notre problématique. Le questionnaire a pour objectif de prendre part aux difficultés que les apprenants rencontrent lorsqu'ils veulent prendre la parole en classe et de leur permettre d'exprimer leur point de vue sur la question.

Nous avons distribué les questionnaires aux étudiants pendant une séance d'oral. Nous leur avons préalablement expliqué le but de notre recherche. Et nous avons bien précisé que les réponses resteraient anonymes, afin qu'ils se sentent à l'aise, sans avoir peur d'être jugés. Les étudiants disposaient de 20 minutes pour répondre aux questions.

## **Chapitre III : Analyse et interprétation des données**

---

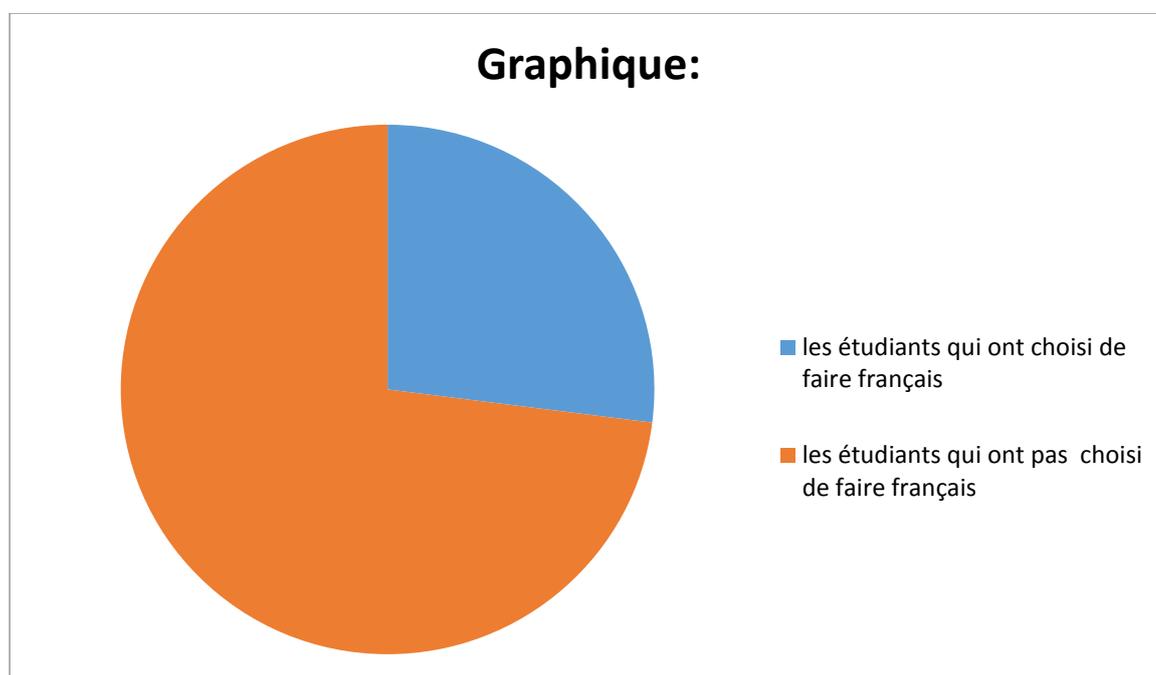
## 1. Dépouillement du questionnaire

**Question 01 : Avez-vous choisi d'étudier la langue française à l'université ou ce choix vous a-t-il été imposé ?**

Cette question a pour but de savoir si le choix a été fait par l'étudiant ou s'il lui a été imposé par le système d'orientation. Les réponses ont montré que la majorité des étudiants ont choisi cette filière.

Oui	Non
17	05
73 %	27 %

### 1- Graphique :

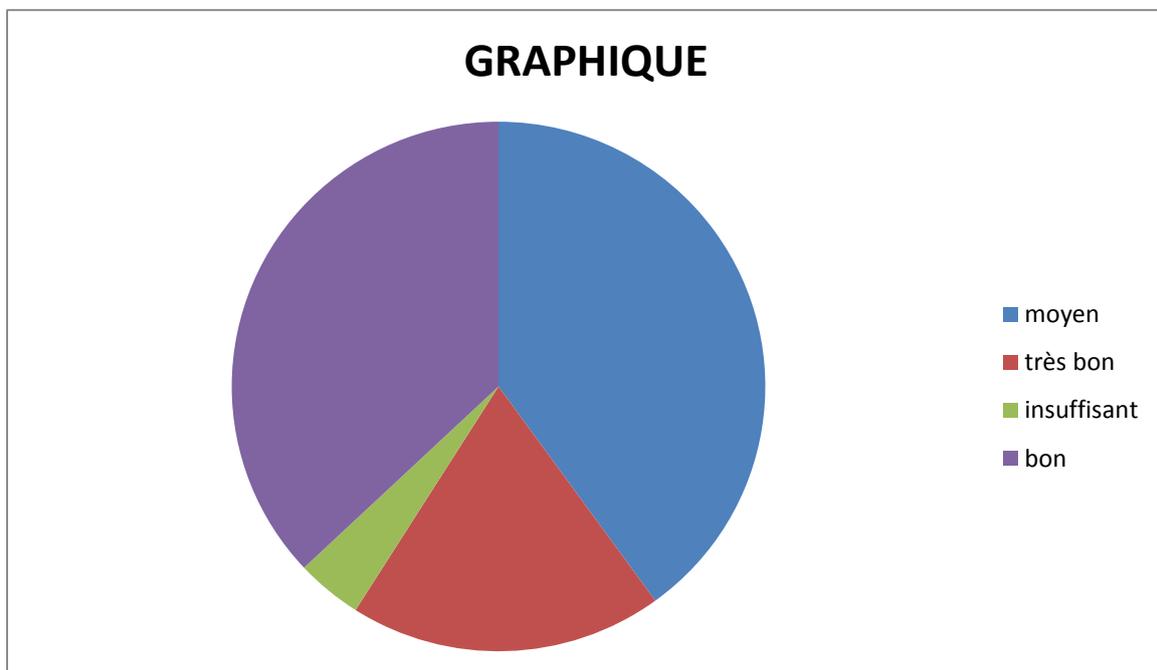


Il nous a semblé important de poser cette question aux enquêtés car se renseigner sur le choix de la spécialité peut nous aider à mesurer le niveau de la motivation chez l'étudiant de première année. Un étudiant qui choisit sa spécialité doit être capable d'assumer son choix et faire des efforts pour apprendre cette langue.

**Question 02 : Quel niveau considérez-vous avoir en langue française ?**

Nous avons posé cette question pour savoir si les sujets se rendent compte de leur niveau. Les réponses varient entre niveau moyen et bon, un étudiant parmi les 22 déclare que son niveau est insuffisant et 04 autres déclarent que leur niveau est très bon et cette question peut avoir une relation avec la question précédente car les étudiants qui n'ont pas choisi la langue comme spécialité à la fac leur niveau doit être moyen ou insuffisant.

<b>Insuffisant</b>	<b>Moyen</b>	<b>Bon</b>	<b>Très bon</b>
<b>01</b>	<b>09</b>	<b>08</b>	<b>04</b>
<b>04%</b>	<b>40%</b>	<b>37%</b>	<b>19%</b>

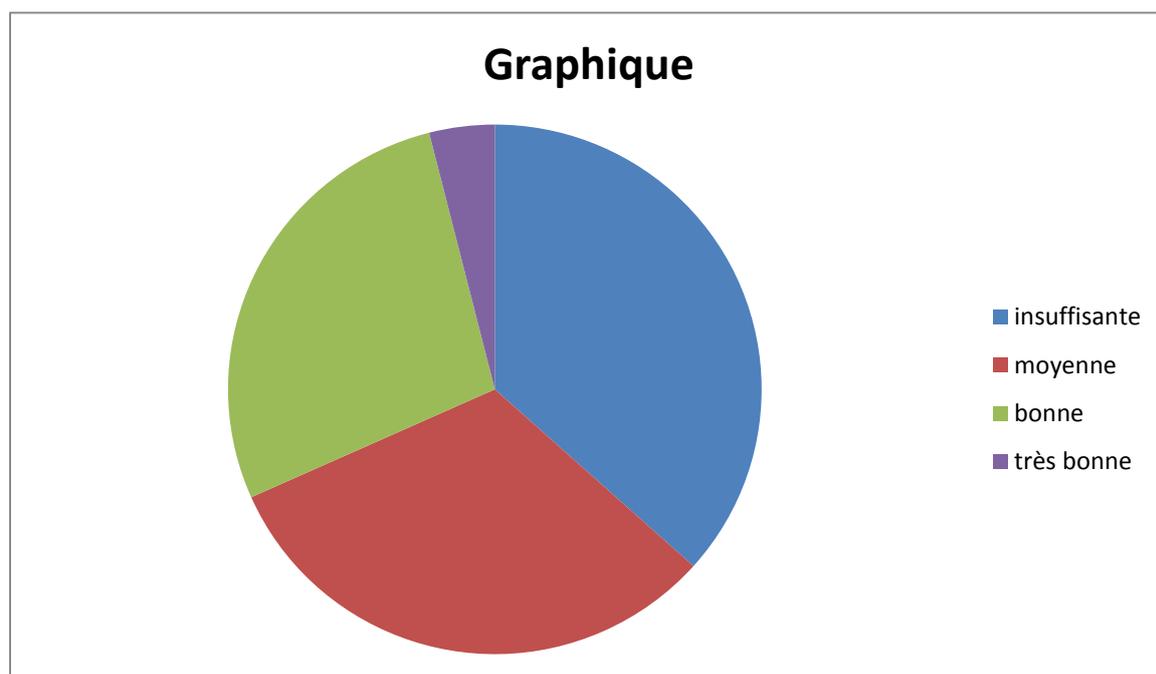


**Commentaire :** les réponses des étudiants sont différentes mais 77% des étudiants déclarent que leur niveau est bon à très bon ce qui peut être une des raisons pour laquelle ils ont choisi cette spécialité.

**Question 03: comment est votre maitrise des règles grammaticales ( et conjugaison) en langue française ?**

La majorité des réponses varient entre insuffisante, moyenne et bonne, un seul étudiant a déclaré avoir une très bonne maitrise des règles de la langue :

<b>Insuffisant</b>	<b>Moyen</b>	<b>Bon</b>	<b>Très bon</b>
8	07	06	01
37%	32%	28%	4%



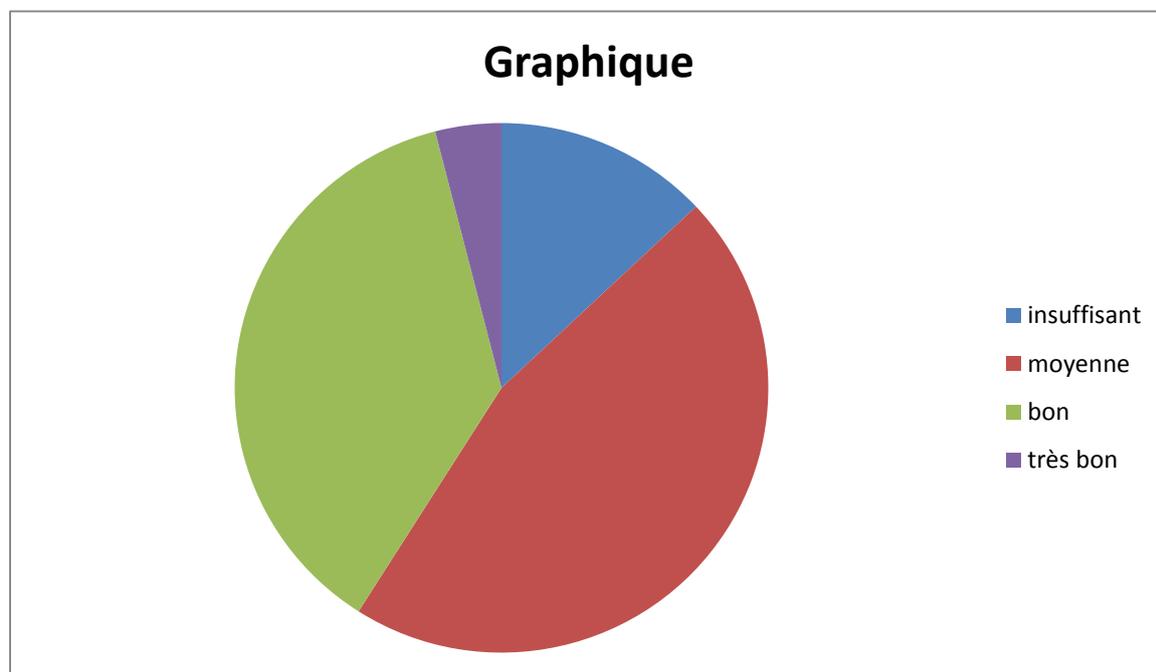
La majorité des étudiants interrogés affirment qu'ils ne maîtrisent pas les règles grammaticales et la conjugaison en langue française. Pourtant, les étudiants devraient avoir des bases grammaticales solides compte tenu du fait que la grammaire française est enseignée pendant les neuf années de scolarité (les trois cycles confondus). Ces résultats prouvent qu'il existe des lacunes dans le système et cela peut être une des raisons de la non maîtrise de la langue et qui peut influencer même sur la prise de parole.

#### **Question 04 : comment est votre connaissance du vocabulaire en langue française ?**

Nous avons posé cette question pour mesurer l'impact du bagage lexical sur la prise de parole à l'oral surtout.

Les réponses collectées sont variées mais la majorité des réponses sont moyenne et bonne. Les étudiants déclarent avoir une connaissance insuffisante et un seul étudiant dit que sa connaissance est très bonne.

<b>Insuffisant</b>	<b>Moyen</b>	<b>Bon</b>	<b>Très bon</b>
13	10	08	01
13%	46%	37%	4%

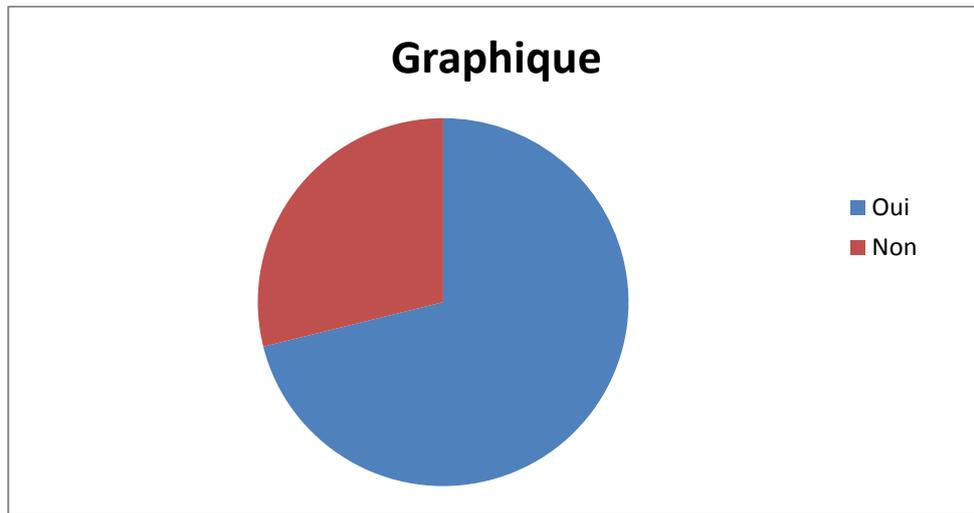


Plus que la moitié des étudiants soit 59% ont une connaissance insuffisante à moyenne du vocabulaire, ce qui signifie que ces étudiants éprouvent des difficultés à prendre la parole parce qu'ils ne trouvent pas les termes adéquats. Tandis que 39% déclarent que leur connaissance est bonne à très bonne, leur permettant de prendre la parole aisément.

**Question 05 avez-vous des difficultés à prendre la parole en français en classe ?**

Nous avons posé cette question pour cerner de manière précise le problème de l'insécurité linguistique, étant donné qu'un étudiant qui n'ose pas prendre la parole en classe peut penser qu'il n'est pas en mesure de le faire ou qu'il n'a pas le niveau requis pour le faire.

Oui	Non
14	06
64%	26%



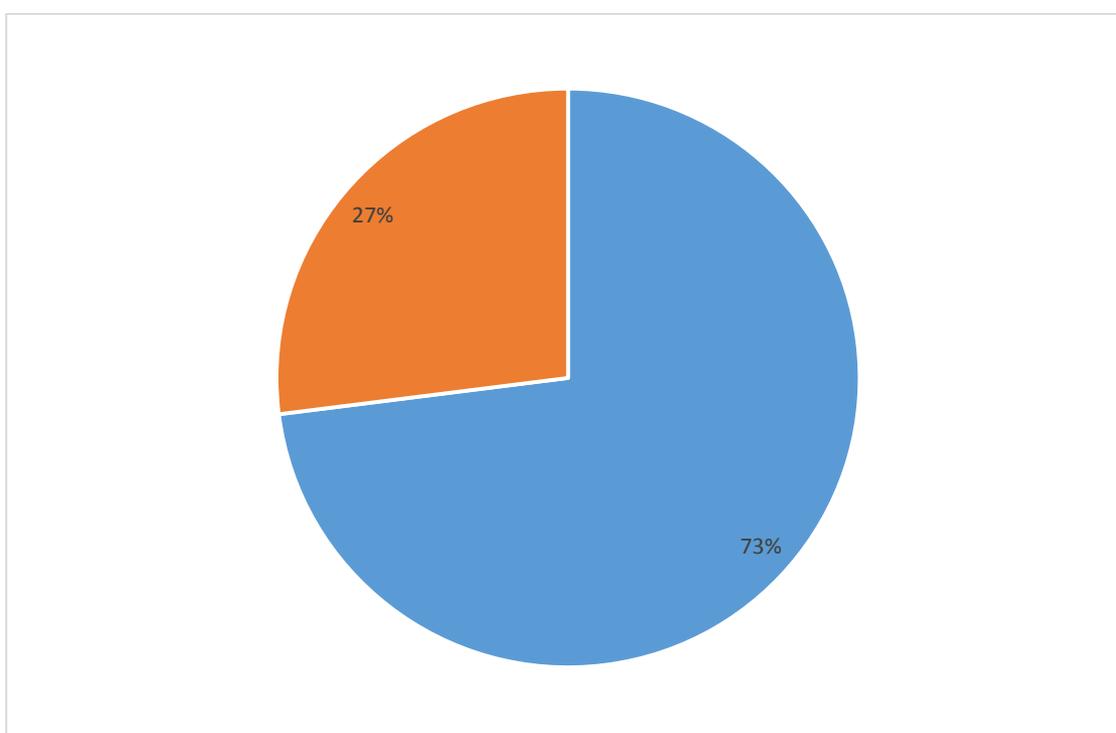
La plupart des étudiants affirment ne pas pouvoir prendre la parole en classe (en français) à l'oral et ils justifient leurs réponses par plusieurs raisons :

- La cause la plus récurrente est la timidité ou le manque de courage et de confiance en soi.
- La deuxième cause réside dans l'incapacité de certains à formuler une phrase grammaticalement correcte et qu'ils ont peur de se tromper.
- Une troisième raison serait le stress. Certains étudiants sont mal à l'aise en prenant la parole et stressent ce qui les dissuade à prendre la parole en classe.

**Question 06 : lorsque vous vous exprimer en français en classe vous arrive-t-il d'utiliser des mots dans une autre langue que le français ?**

Cette question a pour but de découvrir la relation entre l'insécurité linguistique et d'autres phénomènes linguistiques comme l'alternance codique le plurilinguisme, etc. un tiers des étudiants déclare ne pas avoir recours à d'autres langues en classe tandis que les deux autres tiers déclarent d'être obligé d'utiliser une autre langue en classe en cas de blocage. Or, les langues utilisées citées sont l'anglais, l'espagnol et non pas le dialecte algérien, ni l'arabe classique.

Oui	Non
16	06
73%	27%



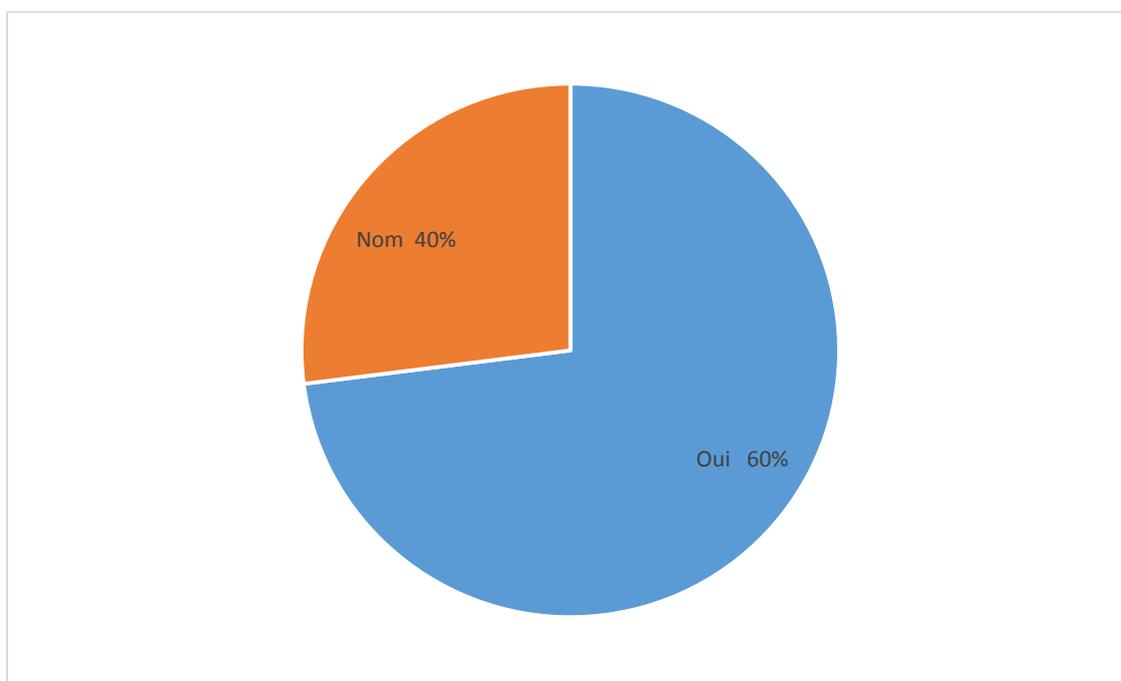
**Commentaire** : étant donné que la majorité des étudiants ont déclaré précédemment qu'ils ne maîtrisaient pas les règles de la langue et que leur connaissance en vocabulaire n'était pas très bonne, il est normal qu'en cas de blocage, ils utilisent une autre langue que le français pour s'exprimer en classe. Or le choix d'une langue au détriment de la langue maternelle est subjectif et peut avoir différentes motivations, notamment :

- le cadre institutionnel de la prise de parole qui écarte l'utilisation du dialecte (moins formel qu'une langue étrangère) ;
- la bonne maîtrise d'une deuxième langue étrangère (autre que le français)
- le statut accordé à une langue, considérée comme internationale.

**Question 07 : vous sentez-vous mal à l'aise par rapport à vos camarades ou votre enseignant quand vous vous exprimez en français en classe ?**

En posant cette question nous avons essayé de mettre en valeur l'état psychologique du parlant autrement dit l'inconfort et le stress ressenti par l'étudiant lorsqu'il utilise une langue étrangère et qui peut constituer un obstacle dans le processus d'apprentissage. Or plus que la moitié des étudiants éprouvent un malaise en s'exprimant en français en classe, ils justifient cela par la timidité, la peur de se tromper, ou de faire l'objet de moquerie de la part de leurs camarades.

Oui	Non
13	09
60%	40%

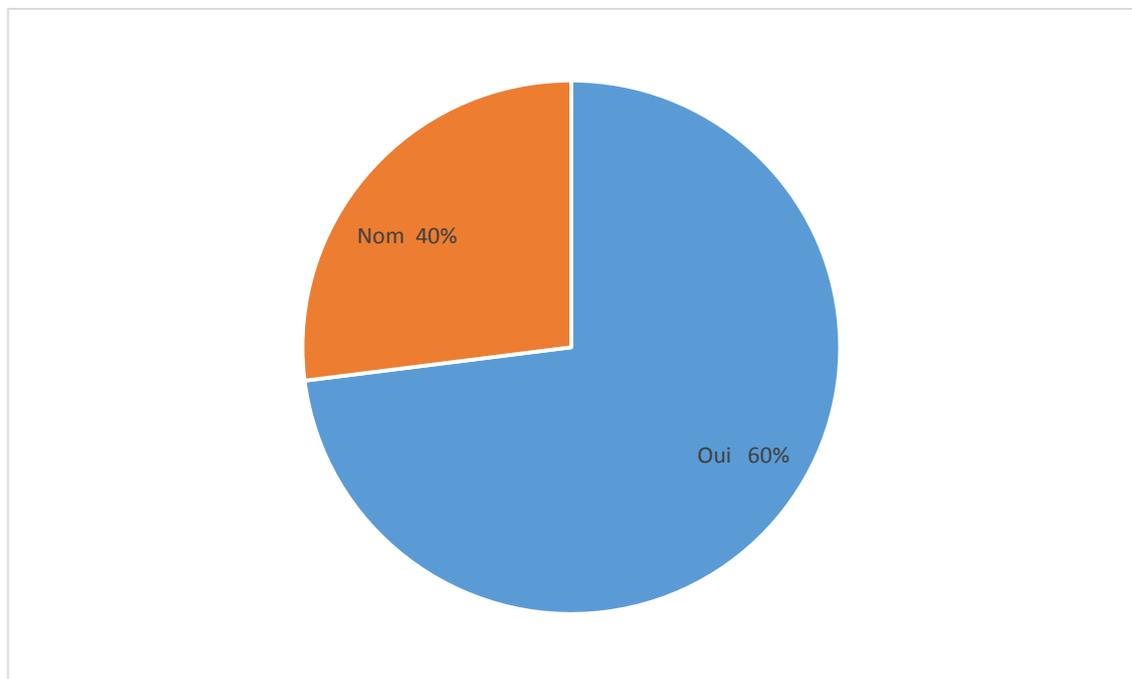


**Commentaire :** 60% étudiants interrogés déclarent qu'ils ont du mal à s'exprimer devant leurs camarades et leurs professeurs, car ils ont peur de se tromper, d'être jugé. Cette peur peut créer un sentiment d'insécurité chez l'étudiant, l'empêchant de prendre la parole.

**Question 08 : utilisez-vous le français avec vos camarades ou vos amis en dehors de la classe ?**

Nous avons posé cette question pour savoir si les étudiants parlent le français en dehors du cadre universitaire car parler une langue et la pratiquer c'est le meilleur moyen pour la maîtriser.

Oui	Non
13	09
60%	40%



**Commentaire :**

En ce qui concerne cette question 60% des étudiants ont répondu qu'ils n'utilisent pas le français en dehors de la classe entre camarades. Leurs réponses ont été justifiées ainsi : on ne maîtrise pas la langue, on n'a pas l'habitude, on n'a pas le vocabulaire.

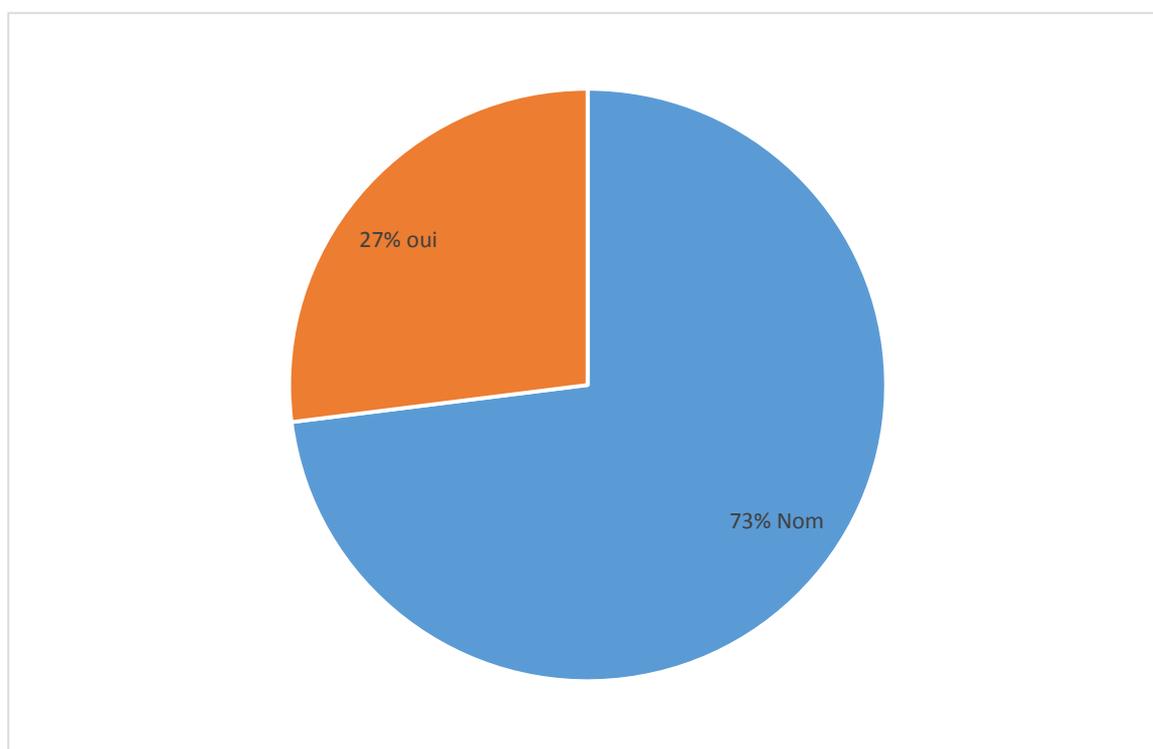
Tandis que 40% déclarent qu'ils essaient de parler le français entre camarades pour s'habituer à la prononciation et s'améliorer.

La langue française est fortement présente dans la société algérienne mais elle est souvent mélangée à l'arabe ou elle n'est pas parlée couramment dans les interactions verbales informelles.

**Question 09 : utilisez-vous le français dans les conversations quotidiennes informelles avec votre famille ?**

En posant cette question, nous voulons cerner la source du déficit chez l'étudiant algérien. Nous avons tenté de nous renseigner sur la présence de la langue dans la famille algérienne.

Oui	Non
06	16
27%	73%

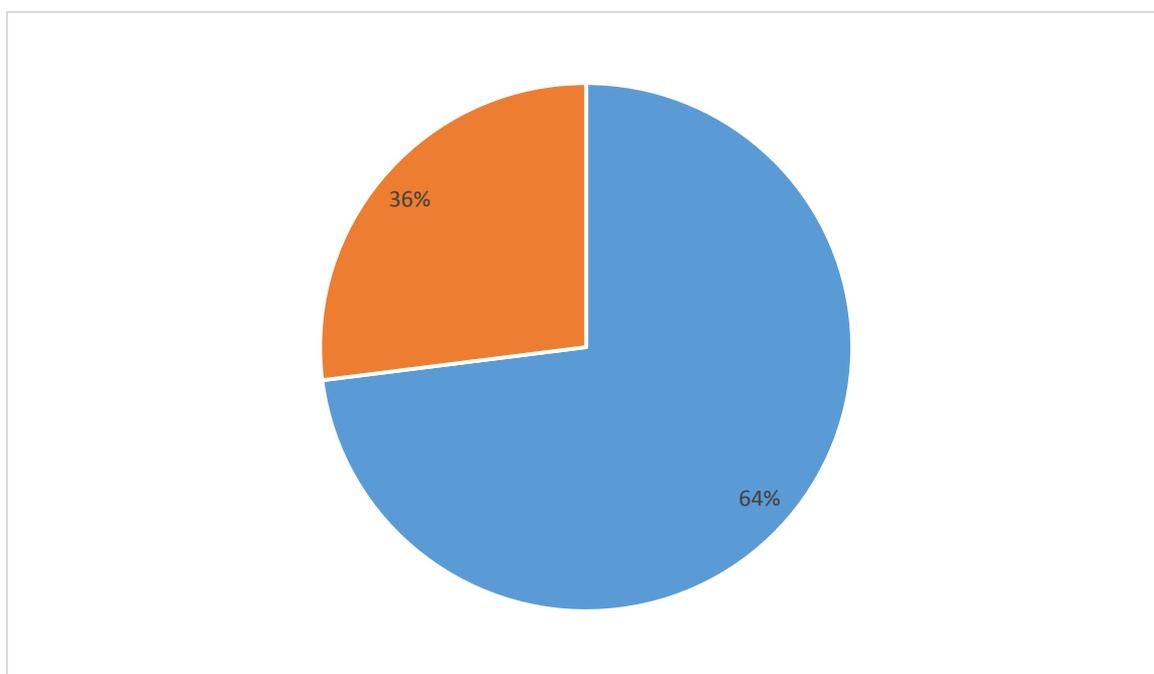


**Commentaire :** les réponses collectées montrent que la famille algérienne ne pratique pas vraiment le français dans ces interactions quotidiennes et même si la langue est présente elle est souvent sous forme d'emprunts, de mots français arabisés de quelques expressions codées en alternance avec l'arabe. Ce qui pourrait expliquer l'incapacité des étudiants à prendre la parole librement en classe. Il se trouve face à une langue étrangère dominante mais qui est mal pratiquée.

**Question 10 : lorsque vous discutez avec les membres de votre famille, vous arrive-t-il d'alterner entre deux ou plusieurs langues ?**

A travers cette question nous essayons de considérer le milieu familial algérien pour voir quelle est la langue dominante et voir à quel point le français est présent dans les conversations informelles familiales.

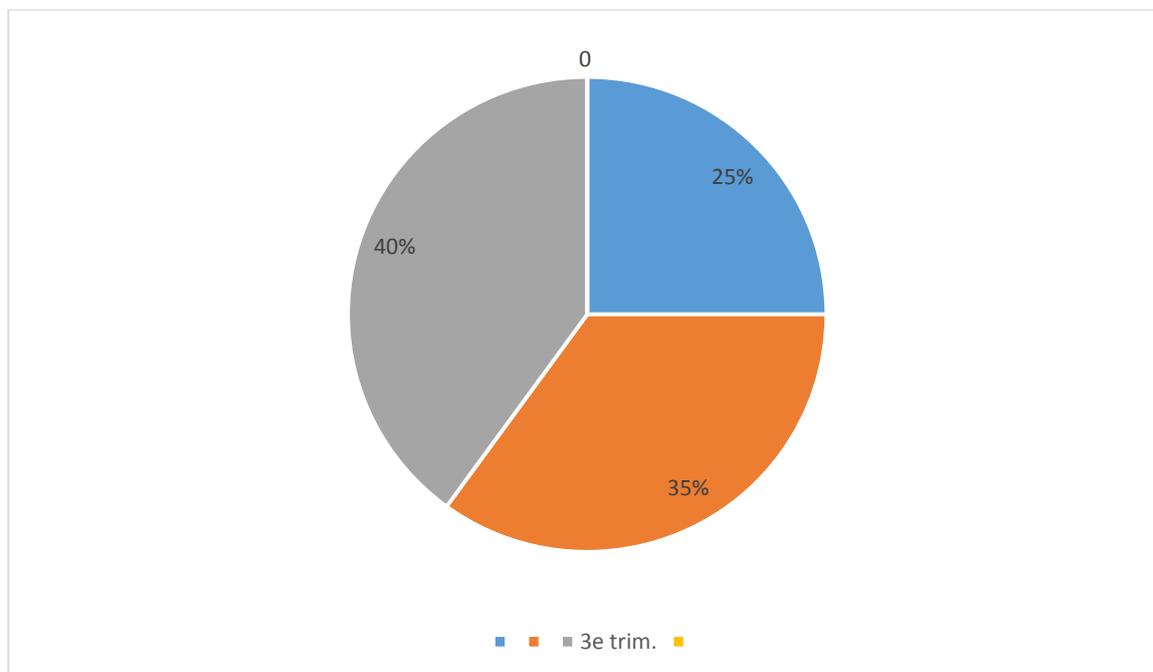
Oui	Non
14	08
64%	36%



**Commentaire** : plus que la moitié des étudiants interrogés déclarent qu'ils s'expriment en français en discutant avec des membres de leur famille. Mais souvent c'est l'alternance entre le français et l'arabe dialectal algérien ou bien quelques mots. L'interlocuteur algérien a recours au français pour s'exprimer alors qu'il n'utilise pas l'arabe classique qui est la langue officielle du pays. D'ailleurs on peut dire que la langue arabe classique est absente lors des conversations informelles/familiale en Algérie.

**Question 11 : Que faites-vous pour développer ou améliorer votre niveau à l'oral ?**

Nous avons posé cette question pour découvrir les moyens que les étudiants utilisent pour améliorer leur niveau et faciliter la compréhension et la prise de parole à l'oral. Nos étudiants ont cité trois méthodes pour améliorer la langue : la lecture, regarder des films et des séries, écouter de la musique et chanter en français.



**Commentaire** : Les réponses collectées sont différentes mais elles tournent autour de trois méthodes :

- La majorité ont choisi la lecture comme moyen pour améliorer leur niveau en langue française, or cette méthode améliore plus les compétences de l'écrit que de l'oral.
- D'autres préfèrent regarder des films des séries en français donc écouter la langue. Cette méthode améliore plus la prononciation.
- Enfin certains ont choisi d'écouter la musique et chanter. Or la musique française moderne ne respecte pas toujours les règles grammaticales et lexicales du français.

## 2- Interprétation des données

Nous constatons à partir des réponses obtenues que « L'insécurité linguistiques » est bien présente chez les enquêtés. Cette dernière se manifeste sur plusieurs plans, on peut citer : les structures grammaticales par exemple : - Des phrases mal construites, à cause du mauvais choix des mots ou bien leur emplacement dans la phrase, la suppression, la répétition ou bien l'ajout de mots (des prépositions , des verbes... etc.). Ainsi que les erreurs d'accord et de conjugaison.

Les étudiants ont aussi recours à une astuce pour éviter les erreurs, celle de répondre par un oui ou non ou en utilisant des phrases et des expressions courtes et simples mais ce n'est pas tout le temps valable. Parfois ce n'est pas suffisant pour exprimer son idée et transmettre le message.

D'abord, il nous semble important de faire une transposition de la partie théorique sur les résultats de notre recherche. On peut dire que ces étudiants se trouvent dans une situation d'**insécurité linguistique normative**. Il s'agit du cas où l'étudiant juge son usage de la langue comme non correspondant à la norme linguistique. Par contre, parfois l'étudiant utilise une forme linguistique dans une situation où il doit utiliser une autre langue selon les règles sociales, autrement dit, dans ce cas l'insécurité linguistique est le résultat de l'emploi d'une variété précise dans une situation où ne pas réussir à choisir le registre qui convient à sa situation de communication. C'est ce qu'on appelle en linguistique **l'insécurité linguistique situationnelle**.

Les résultats obtenus nous ont aidés à connaître les avis des étudiants concernant leur niveau, l'efficacité des activités pratiquées en classe pendant les séances d'oral et les solutions proposées par les apprenants pour remédier à leurs lacunes. Ils se sont exprimés aussi sur comment ils vivent ce phénomène, qui se traduit par un sentiment d'infériorité ressenti par rapport à la langue – sentiment souvent lié aux concepts de « bon français » et de maîtrise « parfaite » de la langue. En effet, On peut dire que le sentiment d'insécurité linguistique chez les étudiants est dû à des difficultés et des failles de la langue chez les étudiants et surtout au niveau de l'oral. Ces difficultés sont dues à un vocabulaire pauvre et aussi à une non-maîtrise des normes et des règles grammaticales. Le déficit linguistique chez les étudiants peut être détecté au niveau des pratiques langagières à travers l'hésitation, l'alternance codique, le manque de confiance en soi, le bégaiement, la timidité et parfois même le refus de prendre la parole en public. D'ailleurs ce malaise est plus au moins explicite dans les réponses des étudiants sur quelques questions nous citons : « *J'essaie pas de parler parce que j'ai honte [...] je peux pas parler en classe devant mes camarades..* » « *peut-être je fais des fautes [...]*

*j'ai peur qu'on se moque de moi ».« Je ne comprends pas des fois, alors je parle pas beaucoup [...] j'aime bien parler français mais j'ai peur que les autres rigolent »*

De plus les étudiants ont une image négative de leur façon de parler le français ce qui explique leur manque d'assurance lorsqu'il s'agit de prendre la parole en classe. On retrouve dans la plupart des réponses les marques des auto-évaluations négatives « *j'arrive pas, j'ai peur, je parle pas bien, la honte* » et l'appréhension du regard ou de la réaction de l'autre « *ils rigolent, y rigolent sur moi, te bloquent, j'ai peur* »

L'analyse de données nous a permis de réfléchir aux raisons facteurs pouvant causer l'insécurité linguistique, comme par exemple le degré d'exposition à la langue étrangère, le lien réel ou perçu entre la langue et la réussite scolaire, les représentations négatives du français chez ces jeunes ou encore une forme d'intimidation linguistique. Certes la société algérienne est plurilingue mais ce plurilinguisme n'est pas vraiment apparent, d'ailleurs l'enfant n'est souvent pas confronté à une nouvelle langue étrangère qu'à partir de sa troisième année primaire où il apprend quelques mots et quelques règles simples de cette langue mais il ne la pratique réellement dans sa vie quotidienne en dehors de l'école que rarement donc son contact avec la langue reste restreint et insuffisant pour apprendre la langue et la parler couramment.

A partir des résultats et des constatations nous pouvons résumer les causes suivantes :

- Les représentations négatives : le stéréotype du locuteur natif et de la norme, dont l'étudiant considère comme légitimes et il mesure l'écart entre la pratique exemplaire et sa pratique personnelle.
- La formation en langue de l'étudiant au long de son parcours scolaire et qui ne réponds pas vraiment à ses besoins communicatifs.
- L'absence de contact avec la langue est aussi un facteur de ce sentiment d'insécurité. - IL peut aussi être causé par des raisons psychiques telles que le manque de confiance en soi, la timidité, appréhender la réaction et le regard des autres etc.

Nous avons par ailleurs identifié les conséquences de ce phénomène, En effet, ce sentiment d'insécurité linguistique, peut conduire à des conséquences comportementales telles que « l'auto dépréciation » (quant à notre propre performance linguistique), la dépréciation des usages linguistiques d'une communauté, une fausse perception de l'étudiant envers ses productions linguistiques qui fait qu'il essaie toujours de les corriger.

- Il déprécie ses performances linguistiques, il les considère toujours comme dévalorisé et préfère le silence (lorsqu'un locuteur décide de ne plus utiliser le français pour éviter le sentiment d'insécurité).

Donc on peut dire que la présence de l'insécurité linguistique chez les étudiants est due à des obstacles psychologiques plus que linguistiques ce sentiment les laisse ressentir une infériorité et une incapacité de gérer la communication dans les différentes situations.

Nos enquêtés admettent qu'ils ont un problème par rapport au français comme langue et ils essayent tout le temps d'y remédier surtout que c'est la langue support de leur cursus et ils déclarent que leur niveau n'est pas à la hauteur de leurs attentes ni à celles de leurs professeurs. Ils affirment aussi qu'ils font des efforts pour améliorer leur niveau dans cette langue mais les solutions proposées ne semblent pas suffisantes. Lire, regarder des programmes télévisés en français ou même écouter de la musique peut aider mais ce n'est pas toujours la solution idéale. Il faut pratiquer la langue, la parler fréquemment et se mettre dans des situations de communication complexes pour la maîtriser.

## **Conclusion**

---

Notre présente recherche s'est portée sur une question sociolinguistique d'actualité qui est « **L'insécurité linguistique** » chez les étudiants algériens en première licence de français. Les résultats issus des témoignages de nos enquêtés laissent entrevoir comment les étudiants de FLE se positionnent par rapport à l'insécurité linguistique, et aux stéréotypes qui la génèrent.

L'analyse des réponses des étudiants a démontré que ces derniers reconnaissent le phénomène d'insécurité linguistique et qu'ils l'associent souvent à la défaillance, au déficit et à l'incapacité de parler la langue couramment en se comparant tout le temps aux natifs et à leur façon de parler le français et qui reste à leurs yeux la seule façon légitime.

Il nous a fallu aborder dans un premier temps, à travers le premier chapitre, quelques concepts de base relatifs à notre champ de recherche tels que : la sécurité et l'insécurité linguistique. Nous avons également décrit son évolution, ses différents types, son rapport avec la norme, ses causes et ses conséquences. Ce premier chapitre nous a permis de bâtir un cadre théorique permettant de mieux cerner la problématique principale de ce travail.

Dans le deuxième chapitre, il nous a paru indispensable de mettre en lumière la situation sociolinguistique de l'Algérie, qui se caractérise par un champ linguistique où plusieurs langues coexistent au sein de la même société. Nous nous sommes ainsi intéressée aux différentes langues, dialectes et variétés de langue existant dans le pays. Par ailleurs, nous avons décrit notre public d'enquête et notre corpus.

Le troisième et dernier chapitre de cette recherche a été consacré à l'analyse et l'interprétation des données. Il s'agissait pour nous de procéder à un travail analytique et descriptif qui s'est basé sur une enquête de terrain réalisée à l'aide d'une série de questions. Les réponses des étudiants nous ont permis de repérer les traces de la manifestation de l'insécurité linguistique chez les étudiants de FLE. Notre but était de mettre l'accent sur les représentations autour de la langue française en tant que langue étrangère loin des statuts sociaux et de la politique linguistique. Nous avons essayé de répondre au questionnement suivant : Pour quelles raisons les étudiants algériens n'arrivent-ils pas à venir à bout des normes qui gèrent le français ? l'insécurité linguistique constitue-t-elle un obstacle dans le parcours d'apprentissage de ces étudiants ? Comment parvenir à dépasser ce sentiment d'insécurité ?

En définitif, il faut signaler que ce travail purement descriptif ne peut traiter le sujet de l'insécurité linguistique dans sa totalité, et par conséquent il ne peut pas réunir toutes les

manifestations de l'insécurité linguistiques dans tous ses états. Il existe d'autres manifestations de ce phénomène dans d'autres contextes, et il serait intéressant de les étudier de manière plus approfondie pour diminuer l'impact négatif de l'insécurité linguistique sur l'expression des sujets parlants et sur leur apprentissage de la langue française en tant que langue étrangère.

# **Bibliographie**

---

- Calvet J- L. (1993), la sociolinguistique, Paris ,collection que sais je.
- Labov. W Berlin (1966),. Hypercorrection by the lower middle class as a factor in linguistic change.
- Bourdieu .P, (1982), Ce que parler veut dire, L'économie des échanges linguistiques, Paris.
- Guenier .N, Genouvrier. E, Khomsi .A, (1978) les français devant la norme: contribution à une étude de la norme du français parlé, Paris.
- Francard M, (1997) article « Insécurité linguistique ».
- Moreau M.-L., Sociolinguistique. Concepts de bases, Sprimont.
- Guenier A.(2002) , «Regards sur l'insécurité linguistique ».
- Desbrais, T (2013) L'influence de l'insécurité linguistique sur l'expérience d'étudiantes de milieux francophones minoritaires canadiens inscrites aux études supérieures. Canada: [Thèse de doctorat université d'Ottawa.]
  
- Guenier, A. Sécurité et insécurité linguistique approche sociolinguistique et pragmatique d'une situation contacts de langues. Saint-Denis: [Thèse de doctorat Université La Reunion ]
  
- Moreau, M. L. (1996). L'insécurité linguistique : pourrions-nous être plus ambitieux ? Réflexions au départ de données camerounaises. Paris
- Claudine B, (1996).Français régionaux et insécurité linguistique. Approches lexicographiques, interactionnelles et textuelles. Saint-Denis
  
- Labov W. (1976 ) Sociolinguistique, Minuit, Paris,
  
- -,Bourdieu.P (1982) ce que parler veut dire – l'économie des échanges linguistiques, Paris
  
- Boyer H, ( 2001) ,introduction à la sociolinguistique ,Dunod , Paris .
- - Moreau M-L.( 1997) Sprimont, Sociolinguistique, concepts de base,
- Gumperz. J (1989 ). Paris sociolinguistique interactionnelle
- P, (1982) Paris, , Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques,
- Boyer, H (1991) Paris « éléments de sociolinguistique»
- Dictionnaire de la linguistique ( 1993 ) Quadriges, rééd.
- Dubois J , (2002 ).le dictionnaire de la linguistique ,Paris ,Larousse Bordas.
- Manessy G, ( 1994 ). le français en Afrique noire Paris, L'Harmattan.

- Guenier N, Genouvrier E., Khomsi A (1978) : les français devant la norme: contribution à une étude de la norme du français parlé, Paris.
- Houdebine A.-M. 1993, « De l'imaginaire des locuteurs et de la dynamique linguistique : aspects théoriques et méthodologiques.
- Chailleux Elaabd, B (2018). Le développement des compétences langagières à l'oral chez les étudiants de FLE à l'université marocaine : le cas du jeu théâtral.[Thèse de doctorat l'universite de nantes comue universite bretagne loire ] école doctorale N° 595 Arts, Lettres, Langues .
- Roux, P.Y. ( 2003). L'oral en classe de langue , de la production à l'expression. Paris:,Nathan
- Chachou .I (2015) « La situation sociolinguistique de l'Algérie » Pratiques plurilingues et variétés à l'œuvre l'Harmattan .Paris
- Abdelhamid.S pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de français université de Batna, thèse de doctorat.
- Ibrahim, K. T. (2006). L'Algérie : coexistence et concurrence des langues. Alger, EL Hikma.
- Zaboot,T. (1989) Un code switching algérien, le parler de Tizi-Ouzou. Paris, France: [Thèse de doctorat,Université de la Sorbonne.
- Grandguillaume .G (1983), Arabisation et politique au Maghreb, Maisonneuve et Larose, Paris.
- Leclerc J., Algérie dans l'aménagement linguistique dans le monde, Québec, TLFQ, Université Loyal, 24 Février 2007,
- Derradji. Y. (2002) .Le français en Algérie : Lexique et dynamique des langues, Ed. Duclot.
- Chaker, S. (1991), Manuel de linguistique berbère I, éd. Bouchène, Alger.
- Derradji Y, le français, cité par Melle HARBI Sonia., Mémoire de Magistère, Université de Tizi-Ouzou.

- Grandguillaume, .G. Langues et représentations identitaires en Algérie.
- Menad, I. (2016) . Les représentations sociolinguistiques du français chez les étudiants de 1ère année langue française. Mostaganem: [Mémoire de Master Université Abdelhamid ibn badis.]
- Queffélec A., Derradji Y., Debov V., Dekdouk.S. ,Cherrad Y ( 2002 ) Le français en Algérie, Lexique et dynamique de langues, Bruxelles.

### **DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES**

- SEBAA Rabeh : culture et plurilinguisme en Algérie – (2002) . www: [http:// www. Inst.at/trans/ 13 Nr/ Sebaa 13.htm](http://www.Inst.at/trans/13Nr/Sebaa13.htm).
- Benbella. Ahmed(discours de 5juillet (1963) cité par Zenati Jamel,"l'Algérie à l'épreuve de ses langues et de ses identités histoire d'un échec répété .les langages du politiques mis en ligne le 28/04/2008
- R. ERNEST, <http://fr.wikiquote.org/wiki/Kabyles>, (consulté le 1er juin 2015)
- SETLI, j. Consulté le 05 03, 2021, sur Raisons paralysant la prise de parole en classe de fle: <https://www.marocagreg.com/forum/sujetraisons-paralysant-la-prise-de-parole-en-classe-de-fle-14130.htm>
- Mpanzu, m. (2011, 01 20).l'enseignement de la grammaire en approche communicative. Consulté le 04 20, 2021, sur OverBlog: <http://monampanzu.over-blog.com/article-l-enseignement-de-la-grammaire-enapproche-communicative-65388547.htm>

# **Annexe**

---

**Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique**  
**Université AbouBekr Belkaid**  
**Faculté des lettres et des langues**  
**Département de français**  
**Questionnaire réalisé par Mme Miloudi Ahlem**

---

*Etant actuellement en 2<sup>ème</sup> année Master, langue française, spécialité sciences du langage, nous souhaiterions réaliser une enquête dans le cadre de l'élaboration de notre mémoire de fin d'études.*

*En prenant 10 minutes pour répondre à notre questionnaire, vous participerez à une étude anonyme, qui a pour principal objectif d'étudier les notions de sécurité et d'insécurité linguistique chez les étudiants algériens en licence de français.  
Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.*

**Prière de cocher la bonne réponse et de répondre aux questions si nécessaire :**

- 1. Avez-vous choisi d'étudier en filière de français à l'université ou ce choix vous a-t-il été imposé ?**  
 Oui (j'ai choisi)  
 Non (ce choix m'a été imposé)
  
- 2. Quel niveau considérez-vous avoir en langue française ?**  
 Insuffisant       moyen       bon       très bon
  
- 3. Comment est votre maîtrise des règles grammaticales (et conjugaison) en langue française ?**  
 Insuffisante       moyenne       bonne       très bonne
  
- 4. Comment est votre connaissance du vocabulaire en langue française ?**  
 Insuffisante       moyenne       bonne       très bonne
  
- 5. Avez-vous des difficultés à prendre la parole en français en classe ?**  
 Oui. Pourquoi ?.....

.....  
.....  
.....

Non.

**6. Lorsque vous vous exprimez en français en classe vous arrive-t-il d'utiliser des mots dans une autre langue que le français.**

Oui. Quelles autres langues utilisez-vous : .....

Non

**7. Vous sentez-vous mal aise par rapport à vos camarades ou votre enseignant quand vous vous exprimez en français en classe ?**

Oui. Pourquoi ?.....  
.....  
.....

Non.

**8. Utilisez-vous le français avec vos camarades ou vos amis en dehors de la classe ?**

Oui.

Non. Pourquoi ?.....  
.....  
.....

**9. Utilisez-vous le français dans les conversations quotidiennes informelles, avec votre famille (avec vos parents, vos frères et sœurs, etc.)**

Oui.

Non. Pourquoi ?.....  
.....  
.....

**10. Lorsque vous discutez avec les membres de votre famille, vous arrive-t-il d'alterner entre deux ou plusieurs langues ?**

Oui. Quelles autres langues utilisez-vous : .....

Non

**11. Que faites-vous pour développer ou améliorer votre niveau à l'oral, en français ?**

.....

.....  
.....  
.....

7. Vous sentez-vous mal à l'aise par rapport à vos camarades ou votre enseignant quand vous vous exprimez en français en classe ?

- Oui. Pourquoi ? .....
- Non .....

8. Utilisez-vous le français avec vos camarades ou vos amis en dehors de la classe ?

- Oui. Pourquoi ? ..... la langue française c'est une langue qui elle est utilisée spontanément dans notre jours et pour apprendre la langue aussi.
- Non. Pourquoi ? ..... Car il y a des spécialistes dans cette langue.

9. Utilisez-vous le français dans les conversations quotidiennes informelles, avec votre famille (avec vos parents, vos frères et sœurs, etc.)

- Oui. Pourquoi ? ..... on peut dire c'est une habitude
- Non. Pourquoi ? .....

10. Lorsque vous discutez avec les membres de votre famille, vous arrive-t-il d'alterner entre deux ou plusieurs langues ?

- Oui. Quelles autres langues utilisez-vous : ..... arabe, français, dialecte algérien
- Non

11. Que faites-vous pour développer ou améliorer votre niveau à l'oral, en français ?

- ..... lire des livres en français
- ..... regarder des films et des séries en langue française
- participer aux événements qui y a déjà dans son programme des présentations en cette langue.

Etant actuellement en 2<sup>ème</sup> année Master, langue française, spécialité sciences du langage, nous souhaiterions réaliser une enquête dans le cadre de l'élaboration de notre mémoire de fin d'études.

En prenant 10 minutes pour répondre à notre questionnaire, vous participerez à une étude anonyme, qui a pour principal objectif d'étudier les notions de sécurité et d'insécurité linguistique chez les étudiants algériens en licence de français de l'université de Tlemcen

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.

Prière de cocher la bonne réponse et de répondre aux questions si nécessaire :

1. Avez-vous choisi d'étudier en filière de français à l'université ou ce choix vous a-t-il été imposé ?

Oui (j'ai choisi)

Non (ce choix m'a été imposé)

2. Quel niveau considérez-vous avoir en langue française ?

Insuffisant

moyen

bon

très bon

3. Comment est votre maîtrise des règles grammaticales (et conjugaison) en langue française ?

Insuffisante

moyenne

bonne

très bonne

4. Comment est votre connaissance du vocabulaire en langue française ?

Insuffisante

moyenne

bonne

très bonne

5. Avez-vous des difficultés à prendre la parole en français en classe ?

Oui. Pourquoi ? ..... je suis très timide quand je parle  
..... surtout dans la classe avec les étudiants et les profs .....

Non. Pourquoi ? .....

6. Lorsque vous vous exprimez en français en classe vous arrive-t-il d'utiliser des mots dans une autre langue que le français.

Oui. Quelles autres langues utilisez-vous : .....

Non

Etant actuellement en 2<sup>ème</sup> année Master, langue française, spécialité sciences du langage, nous souhaiterions réaliser une enquête dans le cadre de l'élaboration de notre mémoire de fin d'études.

En prenant 10 minutes pour répondre à notre questionnaire, vous participerez à une étude anonyme, qui a pour principal objectif d'étudier les notions de sécurité et d'insécurité linguistique chez les étudiants algériens en licence de français de l'université de Tlemcen

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.

**Prière de cocher la bonne réponse et de répondre aux questions si nécessaire :**

**1. Avez-vous choisi d'étudier en filière de français à l'université ou ce choix vous a-t-il été imposé ?**

- Oui (j'ai choisi)  
 Non (ce choix m'a été imposé)

**2. Quel niveau considérez-vous avoir en langue française ?**

- Insuffisant       moyen       bon       très bon

**3. Comment est votre maîtrise des règles grammaticales (et conjugaison) en langue française ?**

- Insuffisante       moyenne       bonne       très bonne

**4. Comment est votre connaissance du vocabulaire en langue française ?**

- Insuffisante       moyenne       bonne       très bonne

**5. Avez-vous des difficultés à prendre la parole en français en classe ?**

- Oui. Pourquoi ? *Oui, la cause de stress, et notre communauté me parle pas toujours le français, ainsi la timidité.*  
.....  
 Non. Pourquoi ?  
.....  
.....

**6. Lorsque vous vous exprimez en français en classe vous arrive-t-il d'utiliser des mots dans une autre langue que le français.**

- Oui. Quelles autres langues utilisez-vous : *Arabe*  
 Non

Etant actuellement en 2<sup>me</sup> année Master, langue française, spécialité sciences du langage, nous souhaiterions réaliser une enquête dans le cadre de l'élaboration de notre mémoire de fin d'études.  
En prenant 10 minutes pour répondre à notre questionnaire, vous participerez à une étude anonyme, qui a pour principal objectif d'étudier les notions de sécurité et d'insécurité linguistique chez les étudiants algériens en licence de français de l'université de Tlemcen  
Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.

Prière de cocher la bonne réponse et de répondre aux questions si nécessaire :

1. Avez-vous choisi d'étudier en filière de français à l'université ou ce choix vous a-t-il été imposé ?

- Oui (j'ai choisi)  
 Non (ce choix m'a été imposé)

2. Quel niveau considérez-vous avoir en langue française ?

- Insuffisant       moyen       bon       très bon

3. Comment est votre maîtrise des règles grammaticales (et conjugaison) en langue française ?

- Insuffisante       moyenne       bonne       très bonne

4. Comment est votre connaissance du vocabulaire en langue française ?

- Insuffisante       moyenne       bonne       très bonne

5. Avez-vous des difficultés à prendre la parole en français en classe ?

- Oui. Pourquoi ?.....  
.....  
.....

- Non. Pourquoi ?..... j'ai... prend... toujours... la... participation...  
..... dans... les... exposés... .. présente...  
..... participation... au... événements... aussi... .. j'ai bien  
..... aimé... présenté... en... français... ..

6. Lorsque vous vous exprimez en français en classe vous arrive-t-il d'utiliser des mots dans une autre langue que le français.

- Oui. Quelles autres langues utilisez-vous : ..... arabe, .. anglais.....  
 Non

7. Vous sentez-vous mal alaise par rapport à vos camarades ou votre enseignant quand vous vous exprimez en français en classe ?

Oui. Pourquoi ?.....

.....

.....

.....

Non.....

.....

.....

8. Utilisez-vous le français avec vos camarades ou vos amis en dehors de la classe ?

Oui. Pourquoi ?...avec ma famille et aussi avec mes amis.....

.....

Non. Pourquoi ?.....

.....

.....

9. Utilisez-vous le français dans les conversations quotidiennes informelles, avec votre famille (avec vos parents, vos frères et sœurs, etc.)

Oui. Pourquoi ?...je utilise tout jours le langage français avec ma famille.....

.....

Non. Pourquoi ?.....

.....

.....

10. Lorsque vous discutez avec les membres de votre famille, vous arrive-t-il d'alterner entre deux ou plusieurs langues ?

Oui. Quelles autres langues utilisez-vous : ...ARAB.....

Non

11. Que faites-vous pour développer ou améliorer votre niveau à l'oral, en français ?

.....j'essay de discuter avec mes amis en français.....

.....je chante en français.....

.....je regarde les films français.....

.....lire des romans et des livre.....

Etant actuellement en 2<sup>ème</sup> année Master, langue française, spécialité sciences du langage, nous souhaiterions réaliser une enquête dans le cadre de l'élaboration de notre mémoire de fin d'études.  
En prenant 10 minutes pour répondre à notre questionnaire, vous participerez à une étude anonyme, qui a pour principal objectif d'étudier les notions de sécurité et d'insécurité linguistique chez les étudiants algériens en licence de français de l'université de Tlemcen  
Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.

Prière de cocher la bonne réponse et de répondre aux questions si nécessaire :

1. Avez-vous choisi d'étudier en filière de français à l'université ou ce choix vous a-t-il été imposé ?

- Oui (j'ai choisi)  
 Non (ce choix m'a été imposé)

2. Quel niveau considérez-vous avoir en langue française ?

- Insuffisant       moyen       bon       très bon

3. Comment est votre maîtrise des règles grammaticales (et conjugaison) en langue française ?

- Insuffisante       moyenne       bonne       très bonne

4. Comment est votre connaissance du vocabulaire en langue française ?

- Insuffisante       moyenne       bonne       très bonne

5. Avez-vous des difficultés à prendre la parole en français en classe ?

- Oui. Pourquoi ?.....  
.....  
.....

Non. Pourquoi ?... parce que... j'ai la capacité de réussir dans cette langue et je fais mes efforts pour mieux comprendre...  
.....

6. Lorsque vous vous exprimez en français en classe vous arrive-t-il d'utiliser des mots dans une autre langue que le français.

- Oui. Quelles autres langues utilisez-vous : en arabe.....  
 Non

7. Vous sentez-vous mal à l'aise par rapport à vos camarades ou votre enseignant quand vous vous exprimez en français en classe ?

Oui. Pourquoi ?.....  
.....  
.....

Non.....  
.....  
.....

8. Utilisez-vous le français avec vos camarades ou vos amis en dehors de la classe ?

Oui. Pourquoi ? .....

Non. Pourquoi ?..... On utilise beaucoup la langue anglaise .  
.....  
.....

9. Utilisez-vous le français dans les conversations quotidiennes informelles, avec votre famille (avec vos parents, vos frères et sœurs, etc.)

Oui. Pourquoi ?.....

Non. Pourquoi ?..... Parce que ma famille préfère la langue anglaise par comme moi.....  
.....

10. Lorsque vous discutez avec les membres de votre famille, vous arrive-t-il d'alterner entre deux ou plusieurs langues ?

Oui. Quelles autres langues utilisez-vous : ...Arçais... Arabe.....

Non

11. Que faites-vous pour développer ou améliorer votre niveau à l'oral, en français ?

.....  
..... Je dois travailler beaucoup sur la langue, et comme par exemple lire des livres, des romans en français, écouter de la musique en français, faire des cours plus dans les écoles privées, discuter en français avec la famille, les amis même dans les réseaux sociaux. 2

7. Vous sentez-vous mal alaise par rapport à vos camarades ou votre enseignant quand vous vous exprimez en français en classe ?

Oui. Pourquoi ? *parce que je peure parler un mot faux*

Non

8. Utilisez-vous le français avec vos camarades ou vos amis en dehors de la classe ?

Oui. Pourquoi ? *pour pratiquer et améliorer cette langue*

Non. Pourquoi ?

9. Utilisez-vous le français dans les conversations quotidiennes informelles, avec votre famille (avec vos parents, vos frères et sœurs, etc.)

Oui. Pourquoi ? *Toujours pour entraîner et pratiquer*

Non. Pourquoi ?

10. Lorsque vous discutez avec les membres de votre famille, vous arrive-t-il d'alterner entre deux ou plusieurs langues ?

Oui. Quelles autres langues utilisez-vous :

Non

11. Que faites-vous pour développer ou améliorer votre niveau à l'oral, en français ?

*je parle avec les gens proche au français*

*je regarde les films, les séries sans regarder à sous-titrage*

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique  
Université AbouBekr Belkaid  
Faculté des lettres et des langues  
Département de français  
Questionnaire réalisé par Mme Miloudi Ahlem Eps Hadj-Abdelkader

Etant actuellement en 2<sup>ème</sup> année Master, langue française, spécialité sciences du langage, nous souhaiterions réaliser une enquête dans le cadre de l'élaboration de notre mémoire de fin d'études.  
En prenant 10 minutes pour répondre à notre questionnaire, vous participerez à une étude anonyme, qui a pour principal objectif d'étudier les notions de sécurité et d'insécurité linguistique chez les étudiants algériens en licence de français de l'université de Tlemcen  
Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.

Prière de cocher la bonne réponse et de répondre aux questions si nécessaire :

1. Avez-vous choisi d'étudier en filière de français à l'université ou ce choix vous a-t-il été imposé ?

Oui (j'ai choisi)

Non (ce choix m'a été imposé)

2. Quel niveau considérez-vous avoir en langue française ?

Insuffisant

moyen

bon

très bon

3. Comment est votre maîtrise des règles grammaticales (et conjugaison) en langue française ?

Insuffisante

moyenne

bonne

très bonne

4. Comment est votre connaissance du vocabulaire en langue française ?

Insuffisante

moyenne

bonne

très bonne

5. Avez-vous des difficultés à prendre la parole en français en classe ?

Oui. Pourquoi ?

Non. Pourquoi ? car j'ai de l'habitude de parler en français mais des fois y a des difficultés parce que je suis très timide

6. Lorsque vous vous exprimez en français en classe vous arrive-t-il d'utiliser des mots dans une autre langue que le français.

Oui. Quelles autres langues utilisez-vous : Arabe et Anglais

Non

7. Vous sentez-vous mal aise par rapport à vos camarades ou votre enseignant quand vous vous exprimez en français en classe ?

Oui. Pourquoi ?.....  
.....  
.....

Non... parce que... je étudie pour comprendre et faire...  
... les exercices et les corrigés...  
.....

8. Utilisez-vous le français avec vos camarades ou vos amis en dehors de la classe ?

Oui. Pourquoi ? tout d'abord, c'est pour pratiquer la langue...  
... et connaître d'autres mots...  
.....

Non. Pourquoi ?.....  
.....  
.....

9. Utilisez-vous le français dans les conversations quotidiennes informelles, avec votre famille (avec vos parents, vos frères et sœurs, etc.)

Oui. Pourquoi ? pour prendre l'habitude de parler le...  
... français...  
.....

Non. Pourquoi ?.....  
.....  
.....

10. Lorsque vous discutez avec les membres de votre famille, vous arrive-t-il d'alterner entre deux ou plusieurs langues ?

Oui. Quelles autres langues utilisez-vous : anglais, arabe.....

Non

11. Que faites-vous pour développer ou améliorer votre niveau à l'oral, en français ?

... je regarde des films et des vidéos en français et comprends  
des mots et des expressions puis je les pratique avec ma  
famille pour mémoriser...  
.....

## Résumé

Notre travail s'inscrit en sociolinguistique et aborde la question de l'insécurité linguistique chez les étudiants algériens de première année licence de français (FLE). L'intérêt de cette réflexion est d'identifier les signes d'insécurité linguistique chez ces étudiants, de repérer les causes de ce phénomène et de mesurer son impact sur le comportement langagier des étudiants en classe de FLE. Pour répondre à notre problématique nous avons élaboré un questionnaire de onze questions, que nous avons remis aux vingt-deux étudiants qui constituent notre public d'enquête, et que nous avons par la suite dépouillé et interprété.

**Mots clés** : sécurité/ insécurité linguistique, comportement langagier, classe de FLE.

## Abstract

Our work is part of sociolinguistics and addresses the issue of linguistic insecurity among Algerian students in the first year of the French license (FLE). The interest of this reflection is to identify the signs of linguistic insecurity among these students, to identify the causes of this phenomenon and to measure its impact on the language behaviour of students in FLE class. To answer our problem, we have developed a questionnaire of eleven questions, which we gave to the twenty-two students who make up our survey audience, and which we then analysed and interpreted.

**Keywords**: security/ linguistic insecurity, language behaviour, FLE class

## ملخص

عملنا هذا متعلق بعلم اللغة الاجتماعي ويعالج قضية الامن اللغوي لدى الطلبة الجامعيين للسنة الاولى ليسانس في اللغة الفرنسية. (الفرنسية كلغة اجنبية). ويتمثل اهتمام هذا التفكير في تحديد علامات انعدام الامن اللغوي بين هؤلاء الطلاب وتحديد اسباب الظاهره وقياس تأثيرها على السلوك اللغوي على الطلاب في قسم (الفرنسية كلغة أجنبية), و للاجابة على مشكلتنا قمنا بوضع استبيان مكون من احد عشر. (11) سؤالاً قدمناه الى اثنين و عشرين (22) طالبا. يشكلون جمهور الاستطلاع لدينا. ثم قمنا بتحليله و تفسيره.

**الكلمات المفتاحية** : الامن / انعدام الامن اللغوي/ السلوك اللغوي /قسم (الفرنسية كلغة اجنبية)

## Table des matières

- Sommaire .....	
- Dédicace .....	
- Remerciement .....	
- Introduction générale.....	01
-Problématique.....	02
-Hypothèses.....	02
-Objectifs .....	02

### Chapitre I Partie théorique

1 – Sécurité /insécurité linguistique .....	05
1.1 – Sécurité linguistique.....	05
1.2- Insécurité linguistique .....	06
2 – Les types de l’insécurité linguistique.....	09
2.1 – La typologie proposée par Aude.....	09
2.2- La typologie proposée par Calvet .....	11
2.3- La typologie proposée par Didier de Robillard .....	11
2.4 – la typologie proposée par Moreau .....	12
3- Les principaux facteurs qui favorisent l’insécurité linguistique.....	12
4- Les signes de l’insécurité linguistique .....	13
5- Les conséquences de l’insécurité linguistique .....	16
6- La relation de normes avec l’insécurité linguistique.....	16

### Chapitre II Cadre .....

1- Le paysage linguistique en Algérie .....	22
a- Le plurilinguisme en Algérie .....	22
b- La politique d’arabisation .....	23

c-La sphère berbérophone.....	25
d –La sphère des langues étrangères.....	27
2- La prise de parole chez les étudiants du FLE .....	30
a- Les conditions essentielles pour la prise de parole.....	31
b- Les raisons paralysants la prise de parole en classe .....	32
3- Corpus et public d'enquête.....	33
a-Public.....	33
b- Corpus .....	33

### **Chapitre III : Analyse et interprétation des données**

1- Dépouillement du questionnaire .....	35
2-Interprétation des données .....	46
-Conclusion .....	49
- Bibliographie.....	52
- Annexe.....	56
-Résumé	